



République du Sénégal
Un Peuple-Un But-Une Foi

REGION DE SEDHIOU
DEPARTEMENT DE GOUGOMP
ARRONDISSEMENT DE DJIBANAR
COMMUNE DE SAMINE

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE SAMINE

Elaboré avec l'appui financier du PNDL

Consultant : Ahmad Idriss HAMOUD

Table des matières

| | |
|--|----|
| CONTEXTE | 8 |
| PRINCIPE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE | 9 |
| Principes de la planification du développement local | 9 |
| Approche méthodologique | 9 |
| I. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE | 11 |
| 1.1. Profil historique : | 11 |
| 1.2. Profil administratif | 11 |
| 1.2. Milieu physique | 11 |
| 1.3. Démographie | 12 |
| II. DEUXIEME PARTIE BILAN DIAGNOSTIC | 14 |
| 2.1. PROFIL SOCIAL | 14 |
| 2.1.1. Education & formation | 14 |
| 2.1.2. Santé et action sociale | 16 |
| 2.1.4. Urbanisme, habitat et cadre de vie | 19 |
| 2.1.5. Jeunesse, Sports, Culture et communication | 20 |
| 2.2. PROFIL ECONOMIQUE | 22 |
| 2.2.1. Secteur productif | 23 |
| 2.2.1.1. Agriculture | 23 |
| 2.2.1.2. Pêche | 25 |
| 2.2.1.3. Elevage | 25 |
| 2.2.1.4 la Foresterie | 26 |
| 2.2.1.5 la transformation | 27 |
| 2.2.2. Secteur d'appui à la production | 27 |
| 2.2.2.1. L'artisanat | 27 |
| 2.2.2.2. Commerce | 28 |
| 2.2.2.3. Transport et communication | 29 |
| 2.3. PROFIL GOUVERNANCE | 29 |
| 2.3.1. Profil des élus | 29 |
| 2.3.2. Dispositif de bonne gouvernance | 29 |
| 2.4. Structures partenaires et d'encadrement | 33 |
| III. TROISIEME PARTIE : PROSPECTIVE | 34 |
| 3.1. Projections Schématiques | 34 |
| 3.2. Programmes par Axes de développement | 36 |
| PROGRAMMES PAR AXES DE DEVELOPPEMENT | 38 |
| Axe 1 : Création de conditions idoines pour la promotion de l'économie locale | 38 |

| | |
|--|-----------|
| Axe2 : Création de meilleures conditions d'accès aux infrastructures sociales de base et d'amélioration des prestations de services sociaux de base | 41 |
| Axe 3: Création des conditions idoines et des mécanismes de partenariat durable pour le développement et la paix | 49 |
| 4 QUATRIEME PARTIE : OPERATIONNALISATION DU PLAN ET MECANISME DE SUIVI | 50 |
| 4.1 OPERATIONNALISATION | 50 |
| 4.1.1 ANALYSE DU PLAN D'ACTION QUINQUENNAL | 50 |
| 4.1.2 STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES | 52 |
| 4.2 MECANISME DE SUIVI-EVALUATION | 52 |
| 4.2.1 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN..... | 52 |
| 4.2.2 EVALUATION DU PLAN | 52 |

CONTEXTE

Le Sénégal, considéré aujourd'hui comme l'une des démocraties les plus dynamiques de l'Afrique de l'Ouest, a aussi une longue expérience en décentralisation depuis 1884 avec les premières communes de Dakar, Gorée, Saint Louis et Rufisque

En 1972, la réforme de l'administration territoriale et locale, fondée sur la déconcentration des pouvoirs administratifs et techniques, a considérablement approfondi cette option pour la décentralisation.

En 1990, une volonté de doter les collectivités locales d'une autonomie financière est affirmée par le retrait de la gestion des communautés rurales des Sous-préfets au profit des Présidents de conseils ruraux et par le reversement dans le droit commun des communes à statut spécial.

La réforme de 1996 reste quant à elle une phase décisive dans le processus d'approfondissement de la décentralisation avec ses six (6) lois et vingt-deux (22) décrets adoptés en vue d'encadrer la dite réforme appelée Régionalisation. C'est ainsi que la loi 96-06 du 22 mars 1996, portant code des collectivités locales, met en place une nouvelle architecture administrative marquée par l'érection de la région en collectivité locale et la création de communes d'arrondissement dans les grandes villes de la région de Dakar et la loi 96-07 portant transfert de compétences

En 2000 le pays connaît une alternance politique et plus tard en 2008 pour répondre à des soucis de « cohérence territoriale » une nouvelle réforme est engagée. Celle-ci s'est matérialisée par le décret n° 2008-1496 modifiant et complétant le décret n°2008-748 du 10 Juillet 2008 portant création de communes dans les régions de Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor. C'est de cette réforme qu'est née la commune de Samine.

En 2012 le Sénégal connaît encore une alternance politique au sommet de l'Etat. Les nouvelles autorités affichent dès les premiers mois d'exercice l'ambition d'approfondir davantage cette politique de décentralisation en abrogeant Les lois 96-06 et 96-07 portant respectivement code des collectivités locales et transferts de compétences aux collectivités locales. Celles sont remplacées par la loi **N° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Locales (CGCL)**.

Ce nouveau cadre juridique pose ainsi, de manière concrète, l'Acte III de la décentralisation avec la **communalisation intégrale**, la suppression de la Région (collectivité locale) et **l'érection du Département comme collectivité locale**

Avec ces nouvelles réformes et l'absence de document de planification de référence en cours de validité, il est dès lors devenu impératif d'élaborer de nouveaux documents de référence qui s'aligneront sur les orientations de l'Acte III et du Plan Sénégal Emergent (PSE).

En effet, la loi N° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Locales (CGCL), en ses articles 314 et 315, confère aux départements et aux communes la compétence d'élaborer et de mettre en œuvre respectivement le Plan de Développement Départemental (PDD) et le Plan de Développement Communal (PDC).

- ⇒ Objectif général : Doter la commune d'un outil de planification de référence
- ⇒ Objectifs spécifiques :

- établir une situation de référence de la commune : caractéristiques physiques, données démographiques, répertoire des infrastructures et équipements sociaux économiques de base, etc. ;
- mettre en évidence dans une démarche analytique les atouts et les potentialités de la commune ;
- identifier les contraintes au développement ;
- définir pour un horizon temporel de cinq (05) ans une vision et des axes fondamentaux de la politique locale en articulation avec les différents documents de référence nationaux et internationaux ;
- élaborer un programme d'investissement participatif et consensuel sur la base des priorités définies par tous les acteurs locaux ;
- déterminer les moyens (financiers et humains) nécessaires à la mise en œuvre du PDC et la forme de participation de chaque acteur (conseil municipal, populations, État, partenaires au développement, etc.) ;
- adopter des mécanismes de suivi évaluation de sa mise en œuvre.

PRINCIPE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

Principes de la planification du développement local

L'approche de la planification du développement local repose sur les principes suivants :

- la pleine responsabilisation des populations au niveau local et leur participation dans la prise de décision, la mise en œuvre et le suivi des actions de développement; ce principe sous-entend que les populations assurent la maîtrise de leur propre développement et qu'elles s'engagent à contribuer au financement des projets et actions de développement (c'est les principes de participation et de coproduction) ;
- la prise de décision par le plus proche niveau d'autorité publique compétente pour résoudre le problème. C'est donc pour l'action publique, la recherche du niveau le plus pertinent et le plus proche des citoyens (c'est le principe de subsidiarité) ;
- la mise en synergie des structures d'appui-conseil technique pour appuyer la planification et la mise en œuvre des actions de développement ;
- la prise en compte des attentes des populations par les partenaires au développement ;
- l'identification de mécanismes financiers pour soutenir les actions de développement ;
- La cohérence
- L'inter territorialité
- La multi-sectorialité
- La simplicité et le réalisme

Approche méthodologique

Le processus est constitué d'un ensemble de phases et d'étapes itératives, toutes articulées autour du principe de l'approche participative.

Après avoir bénéficié d'un financement du PNDL (programme national de développement local) pour élaborer son plan de développement, en partenariat avec l'agence régionale de développement (ARD) le processus d'élaboration du document est confié à un facilitateur et l'ARD en assure la coordination.

Les services déconcentrés de l'Etat ont participé à toutes les étapes et apporté leurs éclairages sur les choix des acteurs et sur les politiques sectorielles en cours. Leur participation a été déterminante en particulier lors de la planification stratégique.

Le tableau 1 ci-dessous donne une sommaire description des différentes étapes et les résultats attendus.

Tableau 1 : Description de l'approche méthodologique

| PHASES | ETAPES / RESULTATS |
|---|--|
| PHASE DE PREPARATION | <ol style="list-style-type: none"> 1. Prise de décision d'élaborer le plan 2. Concertation des acteurs et lancement officiel du processus d'élaboration du plan 3. Formation des personnes ressources |
| PHASE DE DIAGNOSTIC | <ol style="list-style-type: none"> 4. Inventaire rapide de la plateforme potentielle du territoire 5. Diagnostic participatif communautaire 6. Intégration, restitution et validation du diagnostic |
| PHASE PLANIFICATION | <ol style="list-style-type: none"> 7. Formulation de la vision et définition des axes stratégiques 8. Programmation et budgétisation 9. Rédaction du document de planification |
| PHASE DE VALIDATION | <ol style="list-style-type: none"> 10. Adoption du plan par le conseil municipal 11. Approbation du plan par l'autorité administrative |
| PHASE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION | <ol style="list-style-type: none"> 12. Mise en œuvre du plan 13. Suivi et évaluation du plan |

I. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

1.1. Profil historique :

Le village de Samine Escale est créé en 1919. Il tire son nom de samine ou « thieng Yaby », les trois palétuviers.

Sur le plan historique les Balantes furent les premiers habitants et restent encore majoritaires. Il y a plusieurs ethnies qui cohabitent aujourd'hui avec les balantes, telles que les peulhs, les mandingues. La commune connaît aussi un flux migratoires de wolofs qui ont choisi de s'installer à Samine grâce à leurs activités commerciales. Comme un véritable carrefour plusieurs ethnies cohabitent dans une fraternité exemplaire.

1.2. Profil administratif

La commune de Samine est créée par décret numéro 2008-748 du 10 Juillet 2008 et couvre une superficie de 5 km².

Les limites de la commune de Samine sont fixées par le même décret, à partir de la Brigade de Gendarmerie située sur RN 6, comme suit :

A l'Ouest : à 1 Km en direction du pont situé vers la Vallée de Samine ;

A l'Est : à 1 Km en direction de l'antenne relais de la SONATEL située dans la partie Est de la Vallée ;

Au Nord : à 500 mètres en direction des rizières ;

Au Sud : à 2 Km.

On y accède par la Nationale n°6 communément appelée la route du Sud qui traverse la ville d'Est en Ouest.

La commune est divisée en cinq (05) quartiers officiels : Bafoulabeing, Doumassou, Medina Bouly, Samine Santo et Santassou. Aux cinq quartiers s'ajoute Cité balante. En effet, les services de l'agence nationale de la statistique le considèrent comme tel, dès lors que les données sur la population sont réparties entre 6 entités à savoir les cinq quartiers traditionnels plus Cité balante.

Du point de vue géographique, à l'image de la république de Gambie qui constitue une enclave dans le Sénégal, Samine se trouve engloutie partout par la commune de Yarang, ce qui constitue, dans une certaine mesure, une limite à la mise en œuvre des activités économiques (agriculture, élevage, arboriculture, etc.), faute d'espaces suffisants. (Voir analyse du profil économique pour une meilleure compréhension).

1.3. Milieu physique

▪ Climat et pluviométrie

La commune de Samine est sous l'influence du climat de type soudanien caractérisé par une longue saison sèche allant d'octobre à mai et une courte saison des pluies qui dure les mois de juin à octobre.

▪ L'hydrographie

Les ressources en eau de la Commune sont constituées par les eaux de surface et les eaux souterraines.

Les eaux de surface : la principale source d'eau de surface est le fleuve Casamance entaillé par de nombreux affluents et quelques mares temporaires. Cette eau du fleuve devenue trop salée affecte cependant les surfaces des terres destinées à la riziculture.

Les eaux souterraines sont constituées de nappes souterraines. La profondeur des puits traditionnels se situe entre 6 et 20 m.

▪ **Le relief et la topographie**

La commune est située dans une pénéplaine¹ ; elle est de ce fait peu accidentée avec des petites élévations qui emmènent les eaux d pluies (ruissellements) dans la ville.

▪ **Les sols**

Les principaux types de sols sont les sols deck, les sols argileux, les sols argilo – limoneux, les sols dior et les tannes :

- les sols deck beaucoup plus localisés dans la partie nord représentent 65% des terres de la Commune. Ils sont lourds, riches et favorables à l'agriculture,
- les sols argileux – limoneux se rencontrent au niveau des bas – fonds. Favorables à la production de riz, au maraichage et à l'arboriculture, ces sols couvrent 2% des terres ;
- les sols hydro morphes se localisent dans les vallées et font (10%) des terres. Ils sont propices à la culture du riz et au maraichage de contre saison. Les principales contraintes liées à l'optimisation de leur utilisation sont la salinité et l'assèchement précoce des vallées ;
- les sols sableux ou sol Dior (11%) sont dans le nord et le centre (plateau). Meubles et lessivés, ils supportent les cultures de mil et d'arachide ;

1.4. Démographie

Il y a une disproportion à noter dans la répartition spatiale des populations, avec une forte concentration au quartier de Santassou qui abrite les premiers habitants. Cette répartition entre les quartiers peut parfois être très disproportionnée par exemple entre Médina Bouly qui compte 93 concessions avec une population de 1166 et Cité Balante qui totalise 33 concessions et 347 habitants. Entre le quartier le plus peuplé Santassou (**1374 hbts**) et le moins peuplé il faut noter une grande différence. Ceci s'explique par le fait que Cité Balante est un nouveau quartier alors que Santassou est un des premiers quartiers traditionnels.

Tableau 2 : Population de la commune de Samine

| | Concession | Ménage | Hommes | Femmes | Population |
|--------------|-------------------|---------------|---------------|---------------|-------------------|
| | 348 | 488 | 2532 | 2316 | 4 848 |
| BAFOULABEING | 46 | 68 | 375 | 365 | 740 |
| CITE BALANTE | 33 | 40 | 184 | 162 | 347 |
| DOUMASSOU | 34 | 57 | 276 | 231 | 506 |
| MEDINA BOULY | 93 | 112 | 605 | 560 | 1 166 |
| SAMINE SANTO | 42 | 83 | 373 | 342 | 715 |
| SANTASSOU | 100 | 128 | 719 | 656 | 1 374 |

Source : ANSD, Service régional, Sédhiou 2017

¹ Surface de vastes dimensions très faiblement ondulée, formée par l'érosion et comportant parfois des reliefs résiduels (petites élévations)

Tableau 3 : Répartition des populations, des activités et des infrastructures selon les zones de la commune :

| Quartier | Principales ethnies | Principales activités | Infrastructures et équipement |
|--------------|---|---|--|
| BAFOULABEING | Mandingue Balante Peul wolof Manjak | Agriculture Commerce Elevage (poussins) | 01-Ecole élémentaire ; Grande mosquée 01-marché hebdomadaire Magasin de stockage (semences) en construction |
| CITE BALANTE | Peul Balante Mandingue mancagne | Agriculture Commerce Elevage | Lycée Petite mosquée Cantonnement militaire |
| DOUMASSOU | Mandingue Balante Peul Manjak Mancagne Diola | Commerce Agriculture Elevage | Petit- projet Marché central Ancienne maison communautaire Magasin Cimetière musulman Mairie (nouvelle bâtisse) Le foyer des jeunes Le Crédit Mutuel de Sénégal |
| MEDINA BOULY | Peul Mandingue Balante | Agriculture Commerce Elevage | L'école privée catholique Saint François d'Assise Ecole préscolaire St François d'Assise Foyer Nelson Mandela Gare routière La brigade de gendarmerie Le collège privé Séckou Lamine Traoré L'Eglise Essencerie Bilal-Oil Petite mosquée Grande mosquée Dépôt de pharmacie |
| SAMINE SANTO | Balante | Agriculture Elevage | Ecole samine balante ² 01-petite mosquée 01-église 01- centre de santé Le terrain municipal |
| SANTASSOU | Mandingue Manjak Peul Balante Wolof mancagne | Agriculture Petit commerce élevage | Case des Tout-petits Ecole Samine balante ¹ RADIO Communautaire Poste de santé Le forage Petite mosquée |

2. DEUXIEME PARTIE BILAN DIAGNOSTIC

Le diagnostic communautaire a permis de faire une analyse des différents profils de la commune, en ressortissant les forces et faiblesses, les opportunités et les hypothèses de solutions aux différentes contraintes de développement.

2.1. PROFIL SOCIAL

2.1.1. Education & formation

La commune de Samine compte deux écoles préscolaires, quatre écoles primaires dont trois (3) publiques et une (1) privée, un collège d'enseignement moyen érigé en lycée et un centre de formation confessionnelle professionnelle.

L'enseignement préscolaire est assuré par une case des tout-petits (publique) et l'école privée catholique avec un effectif un peu trop faible par rapport la population scolarisable. Ceci s'explique par l'éloignement de la case des tout-petits par rapport aux autres quartiers (où il y a une forte population scolarisable). Effet, il y a un découragement des parents à inscrire leurs enfants faute de personne disponible pour emmener et aller prendre l'enfant à la case des tout-petits. L'autre frein à l'inscription des enfants (moins de 3 ans) est d'ordre culturel. Dans la culture balante un enfant de cet âge ne doit être que sous l'aile protectrice de sa maman ou de sa nourrisse.

Le cycle élémentaire est marqué par une forte présence d'abris provisoires. Le fléau qui gangrène ce secteur est surtout dû au manque d'extrait de naissance qui n'est pas nécessaire à l'inscription mais indispensable pour se présenter au certificat de fin d'études primaires et l'entrée en sixième (collège). Il faut remarquer aussi l'insuffisance de certaines commodités comme l'eau, les latrines, l'électricité, et les NTIC. Or vu le contexte actuel ces commodités sont nécessaires pour fournir des conditions d'études adéquates gage de performance scolaire et de réussite.

Le Collège d'enseignement moyen est érigé en lycée avec un cycle complet de la 6^{ème} à la terminale. Cependant, ce changement de statut crée une surcharge de travail pour le proviseur qui fait office de principal de CEM et proviseur de lycée en même temps. Le lycée a été créé sans mesures d'accompagnement, l'existence de dix-sept (17) abris provisoires sur 28 en est une illustration. Mais malgré ces conditions d'étude les résultats sont acceptables au baccalauréat avec un taux 37% , et très bons au BFEM avec 90% de réussite.

L'enseignement dans les daaras ou écoles coraniques peut être qualifié d'informel faute d'organisation et de formalisation. L'enseignement dispensé dans ces daaras est la mémorisation du coran, sans aucune autre sorte de formation pouvant préparer les apprenants à un futur métier ou de diplôme.

Quant à la formation professionnelle, il existe un seul centre de formation pour jeunes filles de la mission catholique. Ce centre peine aussi à fonctionner faute d'effectif suffisant pour démarrer avec une filière ou une autre.

Sur ces dix lieux d'études et d'apprentissage, seuls deux ont un système d'assainissement (toilettes). D'où la nécessité de construire des latrines dans tous les édifices publics.

Tableau 4 : Grille d'analyse du secteur Education

| SECTEUR | ATOUC | CONTRAINTES | HYPOTHESES DE SOLUTIONS |
|--------------------------|--|--|--|
| Education Secondaire | <ul style="list-style-type: none"> • Lycée à cycle complet polarisant 5 CEM de 4 villages de la commune de yarang ballante • 90% de réussite au BFEM • 37% au bac | <ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de professeurs de mathématiques • Laboratoires non équipés • Absence de salles d'informatique • Absence de bibliothèques • Abris provisoires 17/28 | <ul style="list-style-type: none"> • Réhabiliter et équiper le laboratoire • Construction de salles de classes • Construction et équipements de bibliothèques et de salle informatiques |
| Education primaire | <ul style="list-style-type: none"> • 3 écoles élémentaires publiques à cycle complets • APE et comité de gestion fonctionnels • 1 école élémentaire privée catholique | <ul style="list-style-type: none"> • Proximité avec la route nationale (insécurité) • Ecole non clôturée • Insuffisance de toilettes • Abris provisoires • Proximité de l'école avec la route nationale • Inexistence de mur de clôture • Pas d'aire de jeux aménagée • Pas de matériel didactique • Insuffisance de latrines | <ul style="list-style-type: none"> • Clôturer les écoles • Aménager les aires de jeu • Augmenter le nombre de latrines • Construire des classes et remplacer les abris provisoires • Clôturer les écoles • Construction d'un bloc d'hygiène dans l'école élémentaire 3 |
| Education préscolaire | <ul style="list-style-type: none"> • 1 case des tout-petits (enseignement publique) • 1 privé catholique préscolaire | <ul style="list-style-type: none"> • Absence d'aire de jeu et insuffisance de matériels didactiques • Eloignement de la case des tous petits par rapports aux quartiers présentant un fort taux d'enfants en âge d'aller au préscolaire | <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les populations le caractère laïc de l'enseignement dispensé dans les écoles privées catholiques • Doter la case de matériel didactique • Aménager une aire de jeux • Construction des classes CPC dans les écoles élémentaires de : Ecole 2 ; Ecole 3 |

| | | | |
|---------------------------|---|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Croyances par rapport à l'enseignement catholique | <ul style="list-style-type: none"> • Construire des latrines modernes • Construction d'une nouvelle case des tout-petits |
| Education informelle | <ul style="list-style-type: none"> • Existence de cinq daaras | <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'infrastructures • Manque/ insuffisance formation et maitres • Désintéressement de la population pour les daaras | <ul style="list-style-type: none"> • Construire de salles de classe comme dans l'éducation formelle • Former les maîtres daaras • Dispenser une formation professionnelle aux apprenants (talibés) |
| Formation professionnelle | <ul style="list-style-type: none"> • Centre de formation privé avec une offre de formation assez large (filières : restauration, couture, transformation et alphabétisation) | <ul style="list-style-type: none"> • Vétusté du bâtiment • Inscription timide des filles • Manque de soutien de la part de la collectivité | <ul style="list-style-type: none"> Réhabiliter le bâtiment Sensibiliser les parents pour l'inscription des filles Chercher des partenaires pour développer le secteur de la formation professionnelle |

2.1.2. Santé et action sociale

Du point de vue sanitaire, la commune est pauvre en infrastructures, ce qui influe forcément sur la qualité des prestations de services offerts jusqu'ici par un seul poste de santé depuis des décennies avant l'ouverture, dans un passé récent, de l'infirmerie du camp militaire.

Pour pallier ce déficit en infrastructure et qualité de service, un centre de santé est construit dans la commune. Toutefois, il n'est toujours pas encore fonctionnel.

En termes de personnel sanitaire, le poste de santé compte un infirmier d'état chef du poste, un assistant social, et deux sage-femmes. Même s'il existe une salle d'hospitalisation, il faut noter l'insuffisance de lits et la panne de l'ambulance qui jouent sur la qualité des prestations offerts au poste. En cas de complication les malades sont transférés (évacués) du poste de santé vers l'hôpital de Ziguinchor lorsque ceux-ci ne peuvent pas être pris en charge au poste de santé de Samine.

En dehors de l'aspect clinique de la santé plus haut, l'aspect sensibilisation reste un parent pauvre de la santé. L'absence des campagnes de sensibilisation régulières sur les meilleurs comportements à adopter favorise le développement des maladies hydriques (diarrhées, parasitoses intestinales) et d'autres maladies (paludisme, infections respiratoires et pulmonaires). Alors que les programmes nationaux du ministère de la santé ont tous un volet communautaire confié à des organisations communautaires de base pour exécuter un paquet d'activités IEC/CSC (Information, éducation, communication pour un changement social de comportement).

Or, vue la position carrefour de Samine, qui est aussi un carrefour commercial avec son marché hebdomadaire, la commune a certes besoin de (i) relever son plateau technique médical, (ii) de renforcer les capacités techniques des agents de santé publique (infirmier et sage-femme) et communautaire (ASC, Badienou gokh, relais communautaires, etc.), mais aussi et surtout de (iii) de contractualiser avec ces programmes de santé à travers les OCB pour les activités IEC/CSC.

D'où l'urgence d'affecter un personnel de santé qualifié au centre de santé déjà construit et équipé, pour faire face aux nouveaux défis de santé liés aux migrations (IST, VIH, Tuberculose) et aux communautés mobiles.

Au-delà des questions strictement sanitaires, celle de la gouvernance sanitaire est évoquée avec beaucoup de passion parfois lors des focus group. Ainsi, la gestion de la pharmacie du poste de santé a révélé des manquements qui se traduisent par des ruptures récurrentes de médicaments. D'où la nécessité de prendre à bras le corps la question du renouvellement et/ou du renforcement des capacités de comité de santé et de gestion pour plus d'efficacité et de performance. Car le comité de santé en rapport avec la commission santé de la commune devrait pouvoir prendre en charge de manière responsable la question de la santé de la communauté par des actions d'informations, d'éducation et de communication (IEC), pour un changement social de comportement et croyances (CCC).

Tableau 5 : Grille d'analyse du secteur Santé

| SECTEUR | ATOUT | CONTRAINTES | HYPOTHESES DE SOLUTIONS |
|---------|--|---|---|
| SANTÉ | <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un Centre de santé | <ul style="list-style-type: none"> • Moyens financiers limités (de la commune) pour recruter le personnel adéquat • Une ambulance en panne | <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir le centre de santé • Recruter du personnel & • Affecter un médecin (par l'autorité centrale) • Dépanner l'ambulance |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un Poste de santé • Présence et disponibilité d'un infirmier d'état, de deux sages-femmes et des agents de santé communautaires | <ul style="list-style-type: none"> • Personnel insuffisant • Surcharge de travail pour l'ICP • Rupture fréquente de médicaments • Comité de santé et comité de gestion pas trop efficace • Niveau de formation des ASC insuffisant | <ul style="list-style-type: none"> • Redynamiser le comité de santé • Renforcer les capacités des membres du comité de gestion • Renforcer les capacités des ASC |

2.1.3. Hydraulique et assainissement

Il n'existe qu'un forage qui fonctionne difficilement faute de recouvrement suffisante des produits de vente de l'eau. A cela s'ajoute le faible taux d'abonnement des populations au branchement. . Ce qui fait que l'un dans l'autre, le comité de gestion de l'Asufor peine à faire face aux charges de fonctionnement du forage.

L'approvisionnement en eau potable continue de se faire toujours au tour des puits situés dans les concessions.

Quant à l'assainissement à l'échelle de la commune, il n'y a aucun système d'évacuation d'eaux usées ou d'eaux de pluies.

En ce qui concerne l'hygiène publique, les seules latrines construites par le PEPAM font le décor de cette commune rurale. A côté de celles –ci on peut trouver celles qui sont construites individuellement par les populations, dans leurs maisons.

La commune avait initié un système de ramassage des ordures ménagères avec des charrettes mais faute de partenaires et/ou de moyens l'expérience ne peut pas être considérée comme une réussite. Il faudra dès lors améliorer le système et voir dans une commune où ce système a marché pour faire du benchmarking.

Tableau 6 : Grille d'analyse du secteur Hydraulique et assainissement

| SECTEUR | ATOOUT | CONTRAINTES | HYPOTHESES DE SOLUTIONS |
|---------------------------|---|---|--|
| Hydraulique | Existence de : <ul style="list-style-type: none"> • forage (1) • 200 abonnés au réseau • Bornes fontaines • Puits | <ul style="list-style-type: none"> • Faible taux de fonctionnalité : 2 bornes fontaines fonctionnelles sur 7 (2/7) • Cherté des Frais d'abonnement • Irrégularité dans le paiement des factures d'eau • Rareté de l'eau en saison sèche • Eloignement de la nappe phréatique en saison sèche | <ul style="list-style-type: none"> • Rendre fonctionnelles les bornes fonctionnelles • Revoir le prix du mètre cube (m3) à la baisse • Bassin de rétention • Faire fonctionner le forage et le réserve • Renforcer les capacités de gestion du comité de gestion de l'ASUFOR • |
| Hygiène et assainissement | <ul style="list-style-type: none"> • Quelques latrines dans les maisons • Un début de travail est en train d'être fait au niveau de la collecte des | Il n'y a pas de réseau d'assainissement dans la ville Insuffisance de latrines modernes dans les ménages Manque de matériels | Construction de canaux d'évacuation des eaux de pluies et eaux usées Pleine exécution du projet ACCRA et extension dans toute la commune |

| | | | | |
|--|-------------------------------|-------------|---|--|
| | ordures ACCRA italienne | avec ong | de collecte Manque de motivation des collecteurs Absence de système d'assainissement (canaux d'évacuation eau usées) | |
|--|-------------------------------|-------------|---|--|

2.1.4. Urbanisme, habitat et cadre de vie

Dans la pratique et au vu de la configuration des habitations et constructions, on se rend compte que la commune n'est pas totalement lotie, et l'absence d'un plan d'aménagement et d'occupation des sols (PAOS) a créé un petit désordre dans l'habitat. Or l'application et la mise en œuvre d'un bon PAOS présage, à priori, une bien meilleure occupation de l'espace et à fortiori un meilleur cadre de vie.

La structure semi rurale est marquée par un déséquilibre spatial et une incohérence du tissu semi urbain du fait du mauvais découpage spatial et de l'absence d'un plan d'aménagement.

La configuration de la commune, ceinturée partout par la commune de Yarang Balante, avec une côte sur le fleuve Casamance et des vallées fait que la commune ne dispose pas d'assez d'espace pour gérer la question des ordures ménagers, ni d'espace pour créer des aires de jeux ou d'espaces publics pour accueillir des manifestations spontanées ou organisées par les populations en général et les jeunes en particulier. Ce qui fait qu'une petite intervention sur le foncier (aménagement de terrain ou occupation des sols pour les besoins de l'agriculture, élevage,) fait courir un risque d'empiéter sur le territoire de la commune de Yarang. Et cela a souvent causé des conflits fonciers avec les habitants de cette commune voisine. Jadis les maisons étaient en banco et couvertes soit de tôle en zinc ou paille. Aujourd'hui avec la montée des jeunes fonctionnaires, enseignants, et commerçants ou « bananas » qui s'activent dans le commerce de l'anacarde les maisons sont de plus en plus en dur et elles ont accès à l'électricité et à l'eau. Même si l'extension de l'électricité et de l'eau à toute la commune reste encore un défi.

Tableau 7 : Grille d'analyse du secteur Urbanisme, Habitat et cadre de vie

| SECTEUR | ATOUT | CONTRAINTES | HYPOTHESES DE SOLUTIONS |
|--|--|---|--|
| Aménagement du territoire HABITAT & Cadre de vie | Constructions en dur Commune partiellement loti | Absence d'un plan d'aménagement Absence d'autorisation de construction | Elaborer un plan d'aménagement Exiger des autorisations de construction pour tout bâtiment dans la commune Promouvoir l'intercommunalité |

| | | | |
|--|--|----------------------------|--|
| | | Territoire communal étroit | pour les grands projets de construction ou d'agriculture |
|--|--|----------------------------|--|

2.1.5. Jeunesse, Sports, Culture et communication

S'il y a une bonne dynamique organisationnelle avec des associations sportives et culturelles formelles et participant aux tournois départementaux de l'ODCAV, la jeunesse de Samine n'est pas bien gâtée en termes d'infrastructure. Chaque équipe (ASC) utilise un terrain pour s'entraîner mais lorsque la ville doit accueillir une grande compétition ou même organiser une compétition municipale, le besoin de stade municipal se fait sentir.

Un terrain municipal a été construit par l'ancienne équipe municipale mais l'on ignore totalement son mode de fonctionnement à cause d'une absence totale de documentation. Ce qui crée en définitive des malentendus entre les ASC, d'où la nécessité pour la nouvelle équipe municipale de prendre à bras le corps cette question en tranchant une bonne fois pour toutes la question de la gestion de cette infrastructure publique financé par des deniers publics. D'autant plus que cette question relève de sa compétence.

Comme hypothèse de solution, les populations et les acteurs proposent de confier, si possible, la gestion du terrain municipal aux différentes ASC à tour de rôle pour un mandat à déterminer ensemble (1 ou 2 ans jusqu'à toucher toutes les ASC, et reprendre le même procédé). Pour cela, la commission Jeunesse et sport initiera des discussions avec les ASC et proposer un projet de convention pour cette délégation de service (d'un bien public) à une association.

En organisant les acteurs culturels en association et leur dotant d'infrastructures la commune compte faire de la culture un vecteur de développement et de paix dans la zone sud.

Tableau 8 : Grille d'analyse du secteur Jeunesse et sport

| SECTEUR | ATOOUT | CONTRAINTES | HYPOTHESES DE SOLUTIONS |
|--------------------------|--|---|---|
| Jeunesse et sport | <ul style="list-style-type: none"> • 7 ASC, 7 équipes juniors et 7 équipes séniors • 1 équipe évoluant en 1 ère division • Subvention de la mairie • 1 Ecole de football • 1 Foyer des jeunes • 1 Troupe théâtrale | <p>Litige autour du terrain municipal : problème de gestion et de responsabilité</p> <p>Absence de parcelles attribuée aux ASC pour terrain de football</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Clarifier les rôles et les responsabilités quant à la gestion du terrain municipal qui est un bien commun • Attribuer une parcelle (pour terrain de football) pour chaque ASC • Acquisition du gazon synthétique pour le terrain municipal • Construction d'un plateau sportif multifonctionnel • Formation de 5 jeunes de chaque ASC par an/Aux métiers sportives, culturels et gestion de conflits et transfrontalier • Former 5 jeunes de chaque ASC par an/Aux métiers de la production, transformation et Marketing/Vente • Renforcer les capacités de l'école de football |
| Culture et communication | <ul style="list-style-type: none"> • Une radio communautaire • Troupe théâtrale • Organisation de manifestations culturelles | <ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyens • Manque d'organisation des acteurs culturels | <ul style="list-style-type: none"> • Organiser les acteurs culturels et doter en infrastructures et moyens • Former les membres de la troupe théâtrale • Organiser des manifestations culturelles transfrontalières (avec les villages voisins de la Guinée Bissau) |

2.1.6. Environnement, adaptation aux changements climatiques et Développement durable

Le changement climatique est une réalité qui est aujourd'hui senti partout dans le monde. Elle se manifeste ici par une forte salinisation du fleuve Casamance et l'irrégularité des pluies.

A côté de ces effets du changement climatique, il faut citer l'érosion des sols causée par le ruissellement des eaux pluviales et les inondations qui ont pour conséquence l'ensablement de la

vallée, et la dégradation des rues et routes de la commune ce qui rend difficile, par moment, la circulation des personnes et des biens.

Malgré toutes ces réalités vécues qui affectent la vie de tous les jours, aucune mesure d'adaptation aux changements climatiques n'est adoptée ou mise en œuvre par les autorités locales. Juste quelques interventions sommaires sont entreprises, souvent dirigées et ciblant les vallées. Ces actions se limitent très souvent à la construction de petits blocs anti-sel pour faire face à la salinisation des terres cultivables, ou bien des actions consistant à draguer les vallées pour diminuer le sable ou pour augmenter les surfaces cultivables.

D'où l'urgence pour la commune d'élaborer un plan d'adaptations aux changements climatiques, en prévoyant des actions concrètes de construction de canaux d'évacuation des eaux pluviales, de bassins de rétention pour faire face à la salinisation et permettre aux braves femmes de la vallée de pratiquer le maraichage et promouvoir l'agriculture de contre saison.

Tableau 9 : Grille d'analyse du secteur Environnement

| SECTEUR | ATOUT | CONTRAINTES | HYPOTHESES DE SOLUTIONS |
|--|--|---|---|
| Eaux et forêts & Gestion des ressources naturelles | • Vallée | • Ensablement | • Aménager les vallées |
| | • Fleuve | • Salinisation | • Construire des blocs anti sel |
| | • Tapis herbacée • Fertilité des sols | • Coupes abusives des arbres pour créer des vergers | • Renforcer le personnel • Doter la brigade de moyens d'intervention |
| | • Brigade des eaux | • Personnel insuffisant • Manque de moyens | |
| | • Hivernage | • Absence de canaux d'évacuation des eaux de pluies | • Construire des canaux d'évacuation des eaux pluviales |

2.2. PROFIL ECONOMIQUE

Le profil économique actuel de la commune n'est pas fameux aussi bien en terme de stratégies de développement économique local que de capacités et de gouvernance financière.

En premier lieu, la revue documentaire des rapports existants (particulièrement le rapport d'évaluation des performances des collectivités locales de la région 2017) ceci :

- Existence d'un dispositif opérationnel du développement économique local= 0/2
- Disponibilité de l'information sur les potentialités économiques de la commune = 0/2
- Part du budget allouée à la promotion du DEL = 0/ 3.

En définitive, au point de vue économique le profil de la commune est trop bas, aucun dispositif formel n'est mis en place pour booster le développement économique local.

2.2.1. Secteur productif

Les secteurs d'activités économiques les plus dynamiques et créateurs de richesse sont l'agriculture de manière globale (arboriculture, élevage, pêche, forêt.) et certains secteurs d'appui à la production comme la transformation et la commercialisation.

2.2.1.1. Agriculture

Les cultures de rente comme l'arachide et le mil occupaient une bonne place dans ce secteur. Mais aujourd'hui elles sont concurrencées par la culture, et la commercialisation de l'anacarde qui rapportent plus d'argent pour les producteurs (le kilogramme de noix d'acajou peut varier entre 500 et 1000 alors l'arachide ou le mil varient entre 150 et 250 selon les périodes). C'est pourquoi on assiste à une multiplication exponentielle des champs d'anacarde, qui commence d'ailleurs à faire peur parce que toutes les terres cultivables du plateau sont aujourd'hui exploitées par des arboriculteurs (anacarde), abandonnant ainsi les autres cultures de rente.

A défaut de pouvoir vendre leurs mil et arachide les populations préfèrent l'utiliser pour l'alimentation et concentrer leurs forces sur la culture de l'anacarde.

Presque toute la population s'active dans le « business du cajou » et presque 1 famille sur deux détient un champ d'anacarde. Les partenaires comme l'IRD et l'USDA sont d'un grand apport dans la promotion et le développement de cette filière, même si il reste encore beaucoup à faire du point de vue l'organisation de la filière, de la structuration des acteurs et de la disponibilité de l'information économique sur cette filière.

La filière mangue occupait jadis la première place mais elle a perdu ce rang à cause de la filière anacarde qui constitue aujourd'hui un business florissant ! En plus la mangue est un produit périssable. Mais toutes les potentialités de la filière ne sont pas exploitées comme la transformation qui aurait pu créer de valeur ajoutée, ou la conservation et le conditionnement pour une meilleure commercialisation.

Pour une meilleure maîtrise du secteur de l'agriculture en général la commune compte faciliter l'accès au matériel agricole, au renforcement des capacités des acteurs et surtout l'organisation des producteurs par filière en passant la construction d'infrastructures de soutien.

Tableau 10 : Grille d'analyse du secteur Agriculture

| SCTEUR | ATOOUT | CONTRAINTES | HYPOTHESES DE SOLUTIONS |
|-------------|--|---|---|
| Agriculture | <ul style="list-style-type: none"> • Une filière en croissance (anacarde) • Diversification des cultures (riz, patates douces) • Existence de beaucoup de vergers de manges et de cajou (anacarde) • Existence de périmètres maraichers • Population active dans le secteur agricole • Intérêt des jeunes à la filière anacarde • Existence d'un marché de fruits appelé « syndicat » • Existence d'une vallée de 12654 hectares • Projet de construction d'un barrage anti sel par le PPDC | <ul style="list-style-type: none"> • Outils rudimentaire • Cherté du matériel agricole moderne • Diminution des surfaces cultivables (ensablement de la vallée et salinisation) • Forte progression de champs d'anacarde au détriment des autres spéculations comme le mil, mais, arachide, etc.) • Les petites unités de transformation de cajou ne fonctionnent plus faute de fonds de roulement pour acheter suffisamment de matières premières • Pertes de beaucoup de fruits (mangues et anacarde) faute de matériel de transformation ou de conservation • Non maitrise du calendrier saisonnier • Salinisation de la vallée • Non maitrise de l'eau | <ul style="list-style-type: none"> • Former les agriculteurs pour une meilleure utilisation du calendrier saisonnier • Faciliter davantage l'accès aux matériels agricoles • Organiser les filières Anacarde et Mangue : • Mettre en place un système d'information économique (outils de collecte pour de meilleures statistiques sur les filières) • Mettre en place de petites unités de transformation et • Développer les petites unités existantes • Faciliter l'accès à l'eau : • Mettre en place des systèmes d'irrigation et promouvoir la culture de contre saison • Multiplier la construction de digues ou de diguettes anti-sel |

2.2.1.2. Pêche

La pêche est pratiquée de manière artisanale. La salinisation du fleuve et le manque de matériel adéquat constituent un handicap majeur à la pratique et au développement de la pêche. Ce qui se traduit par des prises de petites quantités de poissons, de petites tailles en plus. Par ailleurs, le commerce du poisson constitue une activité commerciale florissante, il mobilise beaucoup d'acteurs appelés mareyeurs, des qui ne pratiquent pas la pêche en tant que telle, mais qui vont acheter du poisson au quai de pêche de Goudomp, ou convoient des camions frigorifiques de Kaffoungtine pour ensuite les revendre aux populations locales.

Tableau 10 : Grille d'analyse du secteur de la Pêche

| SECTEUR | ATOUT | CONTRAINTES | HYPOTHESES DE SOLUTIONS |
|--------------|---|---|--|
| Pêche | <ul style="list-style-type: none"> • Une façade sur le Fleuve Casamance • Forte demande en poisson • Dynamique dans la commercialisation (achat et vente) de poisson | <ul style="list-style-type: none"> • Salinisation du fleuve • Manque de matériel moderne, • Manque d'organisation des acteurs • Absence de matériel de conservation | <ul style="list-style-type: none"> • Organiser les jeunes banabanas qui s'activent dans ce commerce, • Mettre en place une unité de conservation |
| Pisciculture | <ul style="list-style-type: none"> • Surfaces disponibles | <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'information • Manque de formation | <ul style="list-style-type: none"> • Organiser les jeunes autour des projets de pisciculture • Renforcer les capacités des jeunes • Créer des bassins |

2.2.1.3. Elevage

La pratique de l'élevage bénéficie de plusieurs facteurs naturels comme le tapis herbacé, la disponibilité de l'eau et les résidus de récoltes (paille de riz, tiges de mil et de maïs, paille d'arachide).

L'élevage qui est pratiqué dans la commune de Samine est de type extensif traditionnel et le cheptel est composé de bovins, de caprins, d'ovins, et de volaille.

Les bovins sont utilisés jusqu'à présent pour la traction animale dans les champs, ou vendus aux bouchers pour la consommation des populations.

Quant aux ovins et caprins, il faut noter une régression de ce type d'élevage, si l'on sait que jadis les populations n'achetaient pas de moutons ou de chèvres lors des fêtes religieuses parce qu'elles en élevaient. Alors que de nos jours les sujets viennent de l'extérieur de la commune (moutons du Mali ou de la Mauritanie).

Mais c'est en partie les vols récurrents de bétail qui bloque les initiatives d'élevage de petits ruminants (ovins et caprins). Les populations ont alors tendance à se tourner vers la volaille.

L'aviculture est pratiquée dans les concessions avec des espèces locales, en plus quelques initiatives privées sont prises pour faire de l'aviculture moderne avec des poulets de chair et pondeuses. Mais elles sont limitées faute de moyens.

Quant à la situation sanitaire, elle est assez satisfaisante et les races locales sont assez adaptées.

L'alimentation est assez diversifiée même si le coût des aliments produits par les grandes minoteries est parfois difficilement accessible.

L'abreuvement est ainsi limité par l'absence de puits pastoraux, le cheptel est abreuvé à la même source que les populations en saison sèche, alors que pendant l'hivernage il s'abreuve aux niveaux des points d'eaux ou mares temporaires.

La commercialisation du bétail sur pied se fait à travers les marchés hebdomadaires.

Pour développer alors ce secteur, il faut d'abord promouvoir des stratégies, approches transfrontalières de lutte contre le vol de bétail, en partenariat avec les collectivités locales de Guinée Bissau qui font frontière avec le Sénégal, appuyer les initiatives locales en vue dans le secteur de la volaille, encourager des initiatives pour faire décoller la filière petits ruminants, et multiplier les inséminations artificielles,

Tableau 11 : Tableau 10 : Grille d'analyse du secteur Elevage

| SECTEUR | ATOUT | CONTRAINTES | HYPOTHESES DE SOLUTIONS |
|---------|--|---|--|
| Elevage | <ul style="list-style-type: none"> • Dynamique privée locale avec de petites volailles • Introduction de l'insémination artificielle • Comité de de vigilance pour la lutte contre le vol de bétail • Affection d'un agent technique d'élevage | <ul style="list-style-type: none"> • Vol récurrent de bétail • Maladie (PPR) • Grande faiblesse dans la vaccination du bétail : • Absence de parc de vaccination • Manque d'organisation de la filière : • Absence de foirail • Insuffisance de puits pastoraux • Marché incertain, saisonnier • Absence de parcours de bétail | <ul style="list-style-type: none"> • Redynamiser le comité de vigilance et de lutte contre le vol de bétail • Lutter contre les vols de bétail • Créer des parcours de bétail • Construire des puits pastoraux • Organiser la filière • Encourager l'élevage de petits ruminants et l'aviculture |

2.2.1.4 la Foresterie

La commune n'a pas de forêt, par conséquent, elle n'occupe pas une grande place dans le secteur de production, par ailleurs les produits forestiers non ligneux sont bien commercialisés au marché hebdomadaire et mobilisent aussi une bonne poignée de commerçants « banabana » qui s'activent dans le commerce du pain de singe, des lianes, etc.

2.2.1.5 la transformation

Suivant la classification dans le plan Sénégal émergent (PSE) la transformation est un sous-secteur productif, d'autant plus qu'elle produit à partir de matières premières locales ou importées de manière artisanale, semi industrielle ou industrielle.

La transformation dans la commune concerne particulièrement les produits locaux, mais elle se fait à petite échelle. Les petites unités de transformation ont été installées la plus part par le PADEC.

Au demeurant elle constitue non seulement un grand potentiel pour le développement économique de la commune mais aussi un moyen sûr de mettre fin à toutes les productions qui pourrissent pour de diverses raisons (enclavement, moyens de transport inadéquat, etc.).

Tableau 11 : Grille d'analyse du sous-secteur Transformation

| SECTEUR | ATOUT | CONTRAINTES | HYPOTHESES DE SOLUTIONS |
|----------------|--|--|--|
| Transformation | <ul style="list-style-type: none">• Existence de quelques corps de métiers de transformation artisanale• Existence de quelques unités de transformation artisanale et semi-industrielle | <ul style="list-style-type: none">• Manque de formation professionnelle• Insuffisance de matériel de transformation moderne | <ul style="list-style-type: none">• Renforcer les capacités des artisans artisanaux• Installer des unités de transformation moderne |

2.2.2. Secteur d'appui à la production

Les secteurs d'appui à la production comme : (1) l'énergie suffisante et de moindre coût, (2) la formation et le renforcement des capacités techniques des acteurs et (3) un bon système de commercialisation et de management devront pouvoir appuyer ici les secteurs de production les plus dynamiques. En plus d'une professionnalisation des filières de l'anacarde et de la mangue.

Mais parmi ces trois secteurs seul le commerce marche le plus. Même si il reste une affaire de banana (hommes et femmes) il faut reconnaître que ses acteurs tirent bien leur épingle du jeu. Cependant, une professionnalisation du secteur apporterait davantage à ses acteurs et à la commune.

En définitive, le conseil municipal gagnerait à professionnaliser les secteurs d'appui à la production pour faire des filières porteuses existantes le fer de lance de l'économie locale, sous-tendue par une bonne stratégie DEL. Par exemple l'artisanat (artisans fabricants et réparateurs de matériels agricoles), la transformation et la commercialisation, en un mot les services de prestations agricoles.

2.2.2.1. L'artisanat

Les activités artisanales recensées sont la mécanique, la menuiserie, la couture et la maçonnerie, la coiffure, la soudure, la forge etc.

La transformation artisanale

Le manque d'organisation et l'insuffisance de structures de microfinance, sont l'une des difficultés majeures du secteur en dehors des difficultés individuelles qui ont pour nom le manque de moyens, la cherté de l'électricité, et le manque de formation sérieuse ou l'absence de renforcement des capacités.

Tableau 12 : Grille d'analyse secteur Artisanat

| SECTEUR | ATOUT | CONTRAINTES | HYPOTHESES DE SOLUTIONS |
|-----------|---|--|---|
| ARTISANAT | <ul style="list-style-type: none"> • Existence de quelques corps de métiers • Existence d'une offre | <ul style="list-style-type: none"> • Faible promotion du secteur • Manque de formation professionnelle • Manque de matériel moderne • Absence de cadre de promotion (ex maison de l'outil, centre artisanal) | <ul style="list-style-type: none"> • Créer un centre artisanal • Renforcer les capacités des artisans |

2.2.2.2. Commerce

Le commerce étant une activité transversale, la commercialisation est vue ici sous une approche holistique qui englobe toutes les phases d'un secteur d'activité donné. Et pour chaque secteur productif les acteurs rencontrent les mêmes difficultés à savoir l'inaccessibilité des services financiers de proximité, le manque d'infrastructures et compétences en matière de stratégies commerciales et marketing.

En tant que secteur d'appui au secteur productif, la commercialisation s'intéresse ici alors aux infrastructures, à la recherche financement, de débouchés et à la mise en place d'un circuit de commercialisation court pour les produits (agricoles, élevage, pêche, etc.).

Ainsi (i) **l'extension du marché** avec toutes les commodités : chambres froides pour fruits, et poissons, central d'achat, magasin de stockage, (ii) l'ouverture d'un bureau (à défaut d'une agence) d'une banque de proximité et (iii) la **formation des acteurs** (commerçants, banabana, etc.) sur les techniques de ventes et de marketing seraient très intéressants pour moderniser le secteur et développer les activités.

Tableau 13 : Tableau 12 : Grille d'analyse du secteur Commerce

| SECTEUR | ATOUT | CONTRAINTES | HYPOTHESES DE SOLUTIONS |
|----------|--|---|---|
| COMMERCE | <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un marché construit • Existence de boutiques • Bonne dynamique commerciale | <ul style="list-style-type: none"> • Faible capacité d'accueil du marché • Insuffisance de cantines • Manque de formation/Méconnaissance des méthodes modernes de ventes et de marketing • Manque de professionnalisation du système (chaîne) de commercialisation • Accès difficile aux services financiers | <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la capacité d'accueil du marché ; • Construire de nouvelles cantines ; • Construire des mini chambres froides pour chaque type de produits (fruits, poissons) ; • Construire un magasin de stockage ; • Mettre en place une centrale d'achat ; • Ouvrir un bureau d'un service financier de proximité (Microcred ou Crédit mutuel ,etc) • Construire des latrines modernes ; • Former acteurs en ventes et marketing |

2.2.2.3. Transport et communication

L'achèvement de la construction de la route nationale (RN6) qui traverse la commune sur l'itinéraire Kolda-Samine-Ziguinchor facilite aujourd'hui la circulation des personnes et des biens. Par contre le système de transport n'est pas performant à cause de la vétusté des véhicules de transport. En plus de cela, la cherté du transport est souvent décriée par les populations, ce qui limite un peu les flux enregistrés par jour au niveau de la gare routière. D'où la nécessité de moderniser le transport en commun par le renouvellement du parc automobile, et la revue à la baisse du tarif des usagers.

Par ailleurs les gros porteurs qui sont dans le transport des produits agricoles et arboricoles y trouvent leur compte, c'est pourquoi n'importe quel visiteur peut constater très souvent des camions stationnés le long de la route.

En matière de communication le réseau téléphonique est toujours défaillant, ce qui ne facilite pas la liaison entre les populations et leurs parents éloignés ou entre les acteurs économiques pour coordonner leurs activités.

Tableau 14 : Grille d'analyse secteur des Transports et communication

| SECTEUR | ATOUT | CONTRAINTES | HYPOTHESES DE SOLUTIONS |
|---------------------------|--|---|---|
| TRANSPORT & COMMUNICATION | <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'une gare routière | <ul style="list-style-type: none"> • Parc automobile vieux et inadapté | <ul style="list-style-type: none"> • Renouveler le parc automobile ; |
| | <ul style="list-style-type: none"> • RN6 bitumé • Bonne accessibilité • Existence d'une radio communautaire | <ul style="list-style-type: none"> • Absence de canaux d'évacuation des eaux de pluies drainées par la RN6 : • Instabilité du réseau téléphonique | <ul style="list-style-type: none"> • Construire des caniveaux tout au long de la RN6 ; • Construire d'autres antennes (SONATEL, TIGO, EXPRESSO) |

2.3. PROFIL GOUVERNANCE

2.3.1. Profil des élus

Du point de vue du niveau d'étude des conseillers on note que 4 seulement avec un bac+ 2,3, ou 5, alors que le nombre le nombre de conseillers n'ayant pas franchi le cycle élémentaire est de 30 sur 40 conseillers.

Le ratio homme/femme est un peu en dessous la règle qui consiste à mettre une femme après un homme ainsi de suite jusqu'à boucler la liste Ainsi les femmes sont au nombre de 19 sur 40.

2.3.2. Dispositif de bonne gouvernance

Du point de vue du dispositif, les lois et règlements régissant le fonctionnement d'une commune sont respectés. Les convocations sont adressées aux conseillers dans les délais requis, les procès-verbaux sont disponibles et affichés. Les sessions du conseil municipal sont tenues régulièrement.

Par ailleurs les élus locaux doivent être formés, en particulier les présidents de commission pour une meilleure prise en charge en charge des préoccupations des populations et pour plus d'efficacité dans la marche du conseil municipal.

✓ **Organisation du conseil**

Un organe exécutif en son sein nommé bureau municipal constitué du Maire et ses deux(2) adjoints, assistés par le Secrétaire Municipal et 11 commissions techniques cadrant avec les domaines de compétences transférées aux communes :

1. Commission des Finances
2. Commission Domaniale
3. Commission Environnement
4. Commission Culture
5. Commission Intercommunautaire
6. Commission Santé et Action sociale
7. Commission Education
8. Commission Coopération, Décentralisation
9. Commission Jeunesse et Sports
10. Commission Planification
11. Commission Urbanisme et Aménagement

Chaque commission est chargée d'étudier les questions sur lesquelles elles sont habilitées et de donner leur avis. Il est à noter que ces commissions sont peu fonctionnelles à cause de l'insuffisance des formations de leurs membres. D'où le nécessité de former les membres des différentes commissions sur leurs rôles, responsabilités, et parfois des questions plus spécifiques en rapport avec leur domaine d'intervention.

✓ **Gouvernance budgétaire**

A l'examen du budget de ces dernières années, il est à noter une prédominance des recettes de fonctionnement sur les recettes d'investissement. Parallèlement, les dépenses de fonctionnement sont aussi supérieures aux dépenses d'investissement. Mais, c'est surtout lorsqu'on étudie le compte administratif que l'on se rend compte effectivement de la difficulté rencontrée par le conseil municipal en matière de gouvernance financière.

En effet on note une incapacité à recouvrer les taxes et impôts prévus. Pour l'exercice 2015 par exemple, on constate un taux de recouvrement 0% sur les produits des marchands de poissons alors que cette activité est assez florissante, alors que n dans ce même chapitre 71 on est entre 137 % de taux de recouvrement (pour les *Produits de la location des souks*) et 306 % (« *Redevance pour autorisation mensuelle de stationnement des motos –taxis* »), en passant par les « *Produit des droits de place* » dont le taux de recouvrement dépasse les 153%.

Ici, au lieu des dépassements exorbitants il s'agit plutôt d'une mauvaise appréciation des recettes à recouvrer, d'où la nécessité d'élaborer les budgets de manière participative avec des ressources humaines compétentes en la matière par qu'il existe des niches fiscales, des taxes sous estimées et/ou non encore identifiées , que l'on pourrait trouver dans les métiers de prestations de service agricole a savoir (1) le circuit de commercialisation des noix de cajou, des mangues, du poisson ,etc. et (2) le transport : avec des centaines de camions qui stationnent par campagne autour ces filières.

✓ **Mesure de la performance**

Une évaluation de la performance de la commune a été faite par les services de l'ARD, et globalement voici la note globale attribuée à la commune de Samine.

- Une faible capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations avec une note **6 sur 20**
- Une faible capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune avec une note de **28/57**
- Une bonne participation citoyenne dans la gestion des affaires locales soit une note **19/23**

(Source rapport d'évaluation de la mesure de performance 2017).

La commune a une note globale de **53/100**, ce qui constitue un niveau de performance moyen.

Cette faible performance est due à plusieurs facteurs à savoir :

- Le manque d'expérience de l'équipe municipale dans la gestion des affaires locales ;
- L'inexistence des documents de planification notamment le PIA ainsi que des outils de pilotages (PTA, plan de communication, etc.) ;
- L'absence des documents comptables (journaux et livres comptes de recettes, de dépenses) ;
- Etc.

Par contre à côté de ces faiblesses il a lieu de noter quelques bonnes pratiques relevées par le rapport d'évaluation. Il s'agit de :

- Des efforts remarquables fournis par l'actuelle équipe pour améliorer les recettes ordinaires de la commune ;

✓ **Dynamique associative**

Dans la commune de Samine, il existe plusieurs types d'organisations parmi lesquelles nous avons des 07GPF, des GIE, des ASC et des APE. Selon nos enquêtes, la commune compte des GPF, GIE, ASC. Ceci démontre une certaine dynamique organisationnelle qui est l'expression de la volonté des populations à se prendre en charge. Ces dernières font différentes sortes d'activités et entretiennent entre elles des rapports d'interdépendance et de solidarité. Elles sont en collaboration avec la Mairie, mais aussi avec des structures externes qui agissent pour le développement de la commune.

✓ **La gestion foncière**

Les limites géographiques de la commune de Samine (encerclée par la commune voisine de Yarang) constituent un véritable handicap pour l'expansion des activités agricoles ou les projets d'infrastructures de l'exécutif local.

Le diagnostic a révélé des litiges fonciers qui ont parfois failli dégénérer en conflits, d'où la nécessité d'une meilleure gestion de la question foncière.

L'intercommunalité peut jouer dans ce cas un rôle très important dans les relations de bon voisinage, mais aussi une solution aux projets d'infrastructures de la commune.

L'intégrité territoriale, la paix et la sécurité des personnes, des infrastructures, des biens et des services jouent un rôle prépondérant dans l'établissement d'un climat favorable aux activités économiques et sociales.

La zone sud a connu un log conflit qui avait freiné à un certain moment les activités économiques et la circulation normale des personnes et des biens. Aujourd’hui l’espoir est permis quant à la paix, qui se manifeste par la reprise et la relance des activités économiques respectivement par les acteurs locaux et l’Etat.

Il faudra maintenir ces acquis par des comportements civiques pour **construire durablement la paix et la cohésion sociale**.

Tableau 15 : Grille d’analyse du secteur Profil de la gouvernance

| SECTEUR | ATOUT | CONTRAINTES | HYPOTHESES DE SOLUTIONS |
|---|---|---|---|
| Conseil municipal : Administration & logistique | <ul style="list-style-type: none"> • Bon niveau du secrétaire municipal • Bureaux équipés • Véhicule neuf | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge du SM • Pas de connexion haut débit | <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter l’indemnité du SM • Abonner au forfait ADSL |
| Conseil municipal : Gouvernance | <ul style="list-style-type: none"> • Bon fonctionnement de l’organe exécutif • Bonne participation des conseillers aux réunions | <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnalité limitée des commissions techniques • Faible connaissance des textes du nouveau Code général des collectivités locales | <ul style="list-style-type: none"> • Elargir les commissions à d’autres personnes ressources ; • Renforcer les capacités des conseillers sur le nouveau code général des CL • Initier le Budget participatif • Exploiter toutes les niches fiscales |
| Organisation de la société civil(OSC) | <ul style="list-style-type: none"> • Dynamique organisationnelle • Nombre important d’OSC | <ul style="list-style-type: none"> • Manque de formation • Manque de partenaire • Manque de moyens | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des acteurs • Mettre en réseau pour mutualiser les ressources • Contractualiser avec les programmes (projets) nationaux pour participer à la mise en œuvre des paquets d’activités communautaires confiés aux OSC |

2.4. STRUCTURES PARTENAIRES ET D'ENCADREMENT

Sous-préfecture

La commune de Samine se trouve dans l'arrondissement de Diattacounda, où se trouve la sous-préfecture.

La sous-préfecture est une structure d'appui et d'encadrement aux collectivités locales. Sa mission consiste à veiller au respect strict des lois et règlements en vigueur. Elle encadre et appui les élus locaux pour une meilleure maîtrise des compétences transférées. Le sous-préfet est l'autorité qui approuve le plan de développement de la commune et exerce le contrôle de légalité à posteriori.

Centre d'Appui au Développement Local (CADL)

Pour mieux conduire le processus de décentralisation, l'Etat a mis en place un certain nombre d'institutions parmi lesquelles nous avons le CADL. Il s'agit d'une cellule d'appui et conseil technique pour les collectivités locales. Cette cellule est constituée d'une équipe composée de techniciens affectés au niveau de l'arrondissement. Cette équipe renferme différentes compétences. Ces agents ont compétence dans toutes les communes de l'arrondissement de Diattacounda. Sa mission consiste entre autres à:

- encourager les initiatives locales tendant à la réalisation de projets locaux de développement et permettant la participation effective des populations à ces projets;
- appuyer les projets et programmes de développement par l'organisation, la sensibilisation et la formation des populations;
- assister les collectivités locales dans l'élaboration des plans et programmes de développement local ;
- assurer l'encadrement et la formation technique des populations dans tous les domaines du développement économique et social;
- appuyer à la planification locale (PDC);
- appuyer à l'élaboration des budgets;
- appuyer à la délimitation foncière (délimitation parcelles de cultures et autres) ;
- faire le suivi des réalisations des collectivités locales;
- appuyer les collectivités locales dans le cadre de la coopération décentralisée;
- appuyer à la mobilisation des populations pour une participation.

3. TROISIEME PARTIE : PROSPECTIVE

3.3. Projections Schématiques

Après le rapport du bilan diagnostique la vision de la commune a été déclinée comme suit : **Samine, un carrefour commercial florissant offrant aux citoyens les moyens d'accéder convenablement aux services socio-économiques de base** Cette vision est adossée aux politiques nationales en vigueur, et articulée au PSE.

Pour atteindre les objectifs de développement que la commune s'est fixé, trois axes de développement ont été retenus en articulation avec les objectifs spécifiques du Plan Sénégal émergent (PSE)

Vision : Samine, un carrefour commercial florissant offrant aux citoyens les moyens d'accéder convenablement aux services socio-économiques de base.

Axe 1 :

Création des conditions idoines pour la promotion de l'économie locale

Objectif spécifique 1.1 : Améliorer considérablement l'accessibilité et la qualité des services d'appui à la production PME/PMI, Energie, Crédit et financement, Artisanat, Transport et communication

Objectif spécifique 1.2 : Accroître la productivité des activités agricoles et d'élevage afin d'assurer la sécurité alimentaire ;

1. Projet de développement économique local(PIDEL)
2. Projet de modernisation et de développement des secteurs d'appui à la production POMODAP

Axe 2 :

Création de meilleures conditions d'accès aux infrastructures sociales de base et d'amélioration des prestations de services

Objectif spécifique 2.1: Eradiquer l'analphabétisme et promouvoir les langues nationales

Objectif spécifique 2.2 : Améliorer la qualité des enseignements et apprentissages



3. Projet de développement de la petite enfance "les pupilles de Samine ;
4. Projet d'amélioration des conditions d'apprentissage et d'études dans l'élémentaire et le secondaire (PAE/Ecole;
5. Projet de modernisation des daaras (PAE/Daara.
6. Projet de promotion des langues nationales (PLN);
7. Projet de renforcement des capacités d'accueil des infrastructures sportives et de développement de la pratique "Etudes et Sports"(PRC/Jeunesse et sports)

Axe 2 :

Création de meilleures conditions d'accès aux infrastructures sociales de base et d'amélioration des prestations de services

Objectif spécifique 2.2 : Améliorer l'offre et la qualité des services de santé ;

Objectif spécifique 2.7 : Améliorer la gouvernance sanitaire



8. Projet de renforcement des capacités des structures de santé et de la gouvernance sanitaire (PRC/Santé)

Axe 2 :

Création de meilleures conditions d'accès aux infrastructures sociales de base et d'amélioration des prestations de services sociaux de base

Objectif spécifique 2.8 : Etendre la protection sociale aux couches vulnérables par la CMU

Objectif spécifique 2.9 : Généraliser l'accès et le renforcement de la fourniture d'eau potable en milieu urbain et rural

Objectif spécifique 2.10 : Promouvoir la bonne gouvernance dans le sous-secteur de l'eau

Objectif spécifique 2.11 : Développer l'assainissement en milieu urbain et rural



- 9. Projet de gestion intégrée et durable Hygiène- Eau-Assainissement;
- 10. Projet « Genre & Développement/ Equité-Egalité & Inclusion sociale »

Axe 3: Création des conditions idoines et des mécanismes de partenariat durable pour la bonne gouvernance, la viabilité du territoire, le développement et la paix

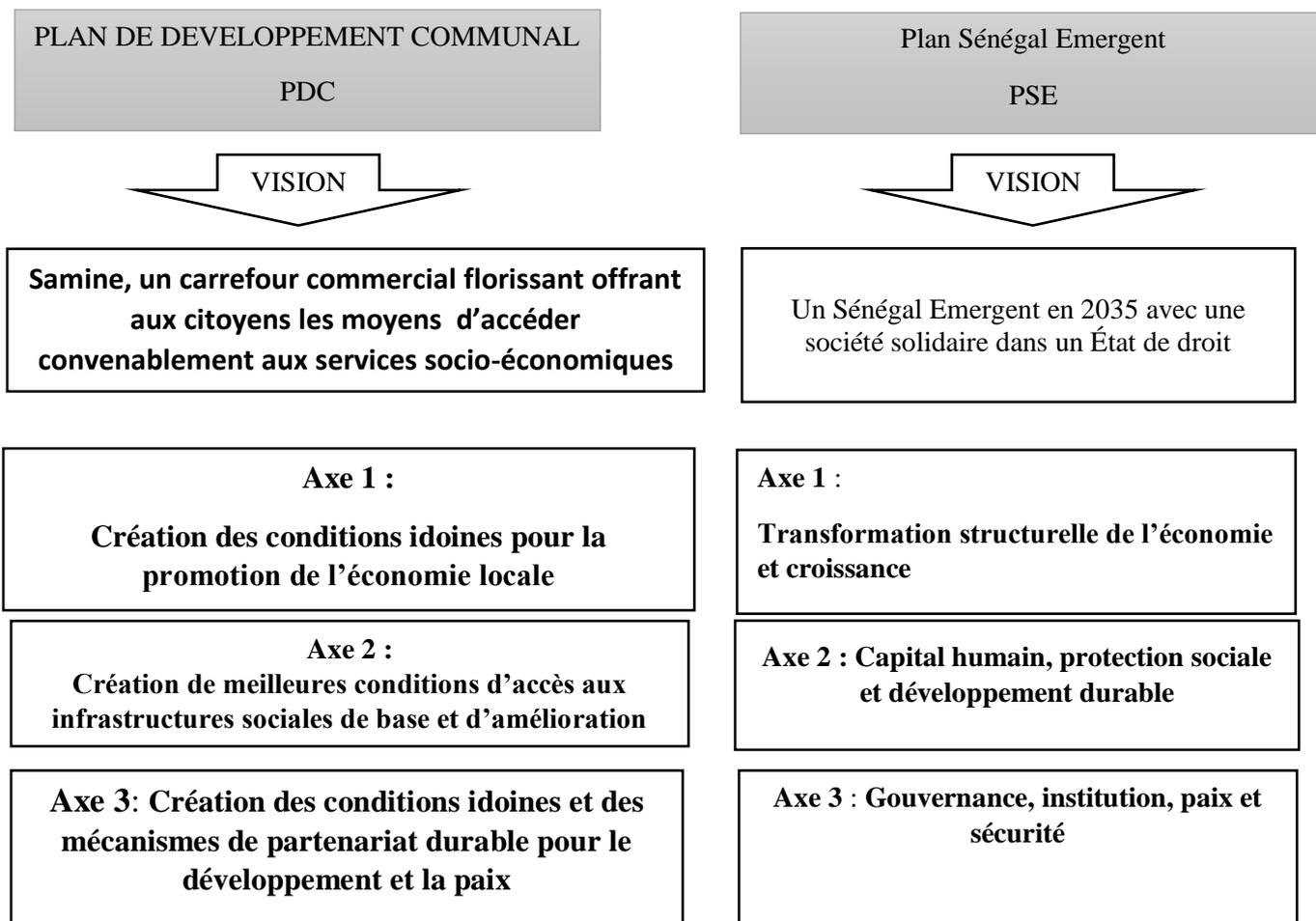
Objectif spécifique 3.1 : Renforcer les capacités techniques et financières de la communauté rurale.

Objectif spécifique 3.3 : Promouvoir la viabilité des territoires



- 11. Projet de promotion de la culture comme vecteur de dialogue transfrontalier, de Paix et de développement ;
- 12. Projet de renforcement des capacités techniques et financières de conseil municipal

3.2. Programmes par Axes de développement



PROGRAMMES PAR AXES DE DEVELOPPEMENT

Une vision soutenue par trois axes

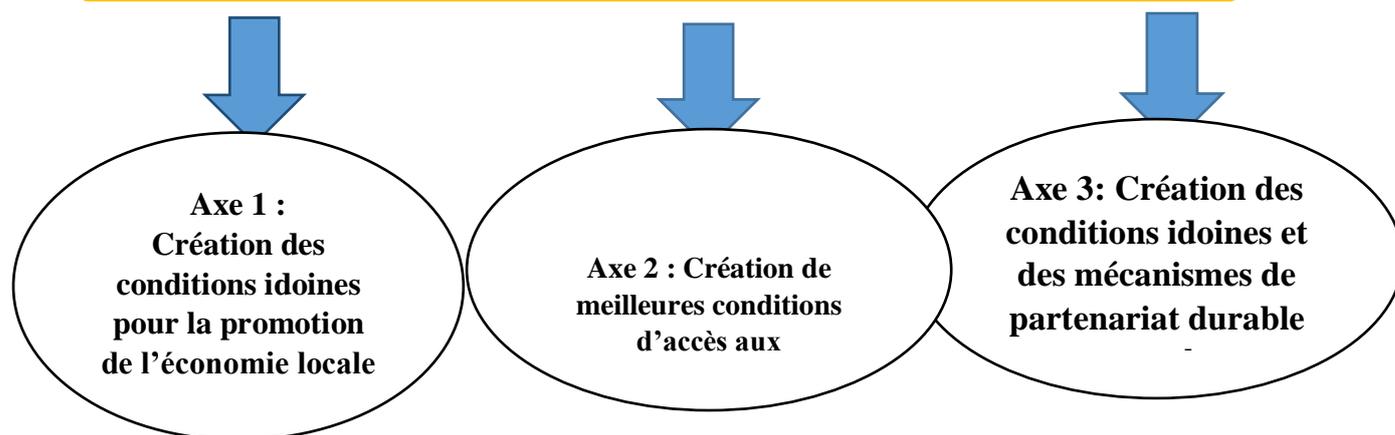


Tableau: 12 Programmes

| Axe 1 | Axe 2 | Axe3 |
|------------------------|--|---|
| 1. PIDEL 2. POMODAP | 2. PRC/S 3. PDPE 4. PAE / ECOLE 5. PAE / DAARA 6. PLN 7. PRC / Sports; 8. PGID/HEA ; 9. Programme « Equité- Egalité & Inclusion sociale » | 10. Projet Culture, Paix et Développement ; 11. PRC / Commune |

Axe 1 : Création de conditions idoines pour la promotion de l'économie locale

PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL(PIDEL)

Ce programme constitue le moteur de la promotion de l'économie locale. Les activités retenues dans le cadre de ce programme visent à (i) renforcer les capacités des acteurs économique Renforcer les capacités des acteurs économiques en vue de multiplier considérablement leurs revenus et améliorer ainsi leurs conditions de vie ,(ii) lutter contre le sous-emploi.

OBJECTIF GENERAL

Créer les conditions d'une économie locale durable

**OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Renforcer les capacités des acteurs économiques en vue de multiplier considérablement leurs revenus et améliorer ainsi leurs conditions de vie

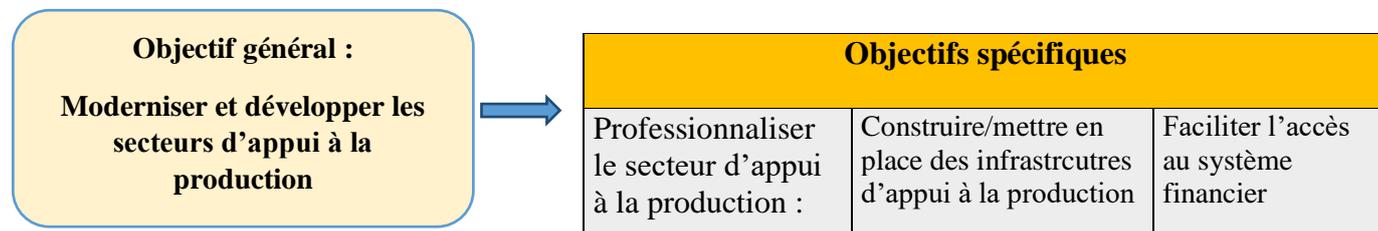
Créer des emplois et /ou des opportunités d'auto-emploi

Tableau: Déclinaison des résultats attendus

| Résultats objectifs | Extrants Mesurables |
|---|---|
| <p>Renforcer les capacités des acteurs économiques en vue de multiplier considérablement leurs revenus et améliorer ainsi leurs conditions de vie</p> | <p>Formation pour une meilleure connaissance du calendrier saisonnier Mise en place un système d'information économique (outils de collecte pour de meilleures statistiques sur s filières) Création/Développement les petites unités existantes en leur fournissant un fonds de roulement Aménagement de 5 périmètres maraichers Forage de puits modernes pour 5 périmètres maraichers Achat de motopompe pour 5 périmètres maraichers Installation de système goutte-à-goutte promouvoir la culture de contre saison pour 5 périmètres maraichers Clôture de 5 périmètres maraichers Construction des digues ou de diguettes anti-sel Organisation régulière des concertations avec les acteurs économique et les jeunes banabanas qui s'activent dans le commerce de poisson Construction d'une chambre froide Redynamisation du comité de vigilance et de lutte contre le vol de bétail (Achat de matériel) Construction d'un grand atelier artisanal genre « Maison de l'outil » Construction d'un abattoir Achat de géniteurs petits ruminants pour 60 ménages test Construction d'un parc à vaccination Formation des auxiliaires vétérinaires Construction d'un forail</p> |
| <p>Créer des emplois et /ou des opportunités d'auto-emploi</p> | <p>Mise en place de ferme agricole « Natangué » Mise en place d'une ligne crédit pour les initiatives économiques locales dans les domaines de l'agriculture, l'arboriculture, la pisciculture, la pêche, etc.</p> |

PROJET DE MODERNISATION ET DE DEVELOPPEMENT DES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION (POMODAP)

Ce programme est essentiellement conçu pour renforcer les secteurs d'appui à la production : l'énergie, le transport, les télécommunications et surtout le système financier. Son objectif est de créer les meilleures conditions pour accompagner efficacement le secteur productif et booster le développement économique local de la commune.

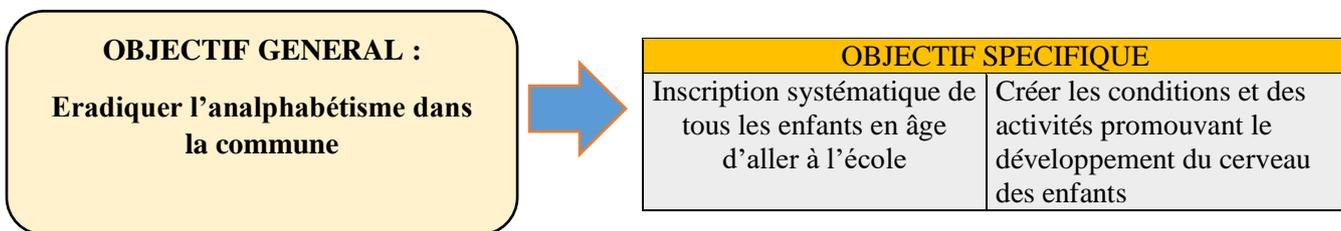


| TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS | |
|--|---|
| Résultats Objectifs | Extrants Mesurables |
| Professionnaliser le secteur d'appui à la production : | Construction d'un centre artisanal ou maison de l'outil Renforcement des capacités techniques des artisans (En matériel) Renforcement les connaissances des artisans Adhésion des artisans à la chambre de métiers Formation aux nouveaux métiers liés à la production et transformation, et à la maintenance des infrastructures socioéconomiques (unités de transformation, forage, matériel agricole moderne : machine, tracteurs, etc. Formation des acteurs économiques en techniques de négociation commerciale, marketing, vente et gestion |

Axe2 : Création de meilleures conditions d'accès aux infrastructures sociales de base et d'amélioration des prestations de services sociaux de base

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE "LES PUPILLES DE SAMINE"

Le PROJET a pour objectif principal d'éradiquer l'analphabétisme de la commune en passant spécifiquement par l'inscription systématique de tous les enfants scolarisables et créer des conditions de stimuler et développer leur cerveau.



| TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS | |
|--|--|
| RESULTATS OBJECTIFS | EXTRANTS MESURABLES |
| Inscription systématique de tous les enfants en âge d'aller à l'école | Sensibilisation des populations le caractère laïc de l'enseignement dispensé dans les écoles privées catholiques Inscription des enfants au registre d'Etat civil Inscription des enfants en âge d'aller au préscolaire (la case des tout-petits) Equipement de la case des tout-petits publique de matériel didactique Aménagement d'une aire de jeux dans la case des tout-petits (publique) Création et construction d'une nouvelle case des tout-petits Construction des classes CPC dans les écoles élémentaires de : Ecole 2 ; Ecole 3 Equipement des deux classes CPC Construction d'une nouvelle case des tout-petits Construction de latines |
| Créer les conditions et des activités prouvant le développement du cerveau des enfants | Initiation des enfants aux mathématiques et aux langues nationales dès le préscolaire Innovation dans l'enseignement au préscolaire Dotation en matériel didactique |

PROJET D'AMELIORATION DES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE ET D'ETUDES DANS L'ELEMENTAIRE ET LE SECONDAIRE (PAE/ECOLE)

Le PROJET a pour objectif général d'améliorer les conditions d'études et d'apprentissage dans les écoles élémentaires et secondaires :

OBJECTIF SPECIFIQUE

OBJECTIF GENERAL :

Améliorer les conditions d'études et d'apprentissage dans les écoles élémentaires et secondaires :



| | |
|----------------------------------|---|
| Abris provisoire zéro d'ici 2022 | Améliorer l'environnement de l'école et renforcer les capacités |
|----------------------------------|---|

TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS

| RESULTATS OBJECTIFS | EXTRANTS MESURABLES |
|---|---|
| Abris provisoire zéro d'ici 2022 | <ul style="list-style-type: none"> • Clôture des écoles (élémentaire et secondaire) • Construction et équipement de salles de classes des classes et remplacer les (+20) abris provisoires (élémentaire et secondaire) |
| Améliorer l'environnement de l'école et renforcer les capacités | <ul style="list-style-type: none"> • Construction de bloc d'hygiène • Construction et équipements de bibliothèques et de salle informatiques au secondaire (CEM et Lycée) • Aménagement d'aires de jeu • Réhabiliter et équiper le laboratoire du lycée • Renforcement des capacités des enseignants des filières scientifiques • Formation des membres des comités de gestion • Adduction d'eau dans les écoles • Disponibilité de source d'énergie • Construction Equipement de six salles de classes au lycée sur nouveau site, • Cantines scolaires |

PROJET D'AMELIORATION DES CONDITIONS D'ETUDES ET D'APPRENTISSAGE DANS LES DAARAS(PAE/DAARA)

Le projet a pour objectif général **de moderniser les daaras** par (i) l'amélioration des conditions d'études et d'apprentissage des talibés, et (ii) la formation à un métier

OBJECTIF GENERAL :

Moderniser les daaras



| OBJECTIF SPECIFIQUE | |
|--|---|
| Améliorer les conditions d'études et d'apprentissage | Introduire la formation professionnelle dans les daaras |

TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS

| RESULTATS OBJECTIFS | EXTRANTS MESURABLES |
|--|---|
| Améliorer les conditions d'études et d'apprentissage | Construction et équipement de salles de classe dans les daaras Recycler les maitres daaras Formation des maîtres coraniques-formateurs Cantine scolaires Bloc d'hygiène |

| | |
|--|---|
| <p>Introduire la formation professionnelle dans les daaras</p> | <p>Création d'un partenariat avec le CRE, et le centre de formation professionnel catholique ; Formation aux métiers pertinents selon les besoins des acteurs économiques</p> |
|--|---|

PROJET DE PROMOTION DES LANGUES NATIONALES (PLN)

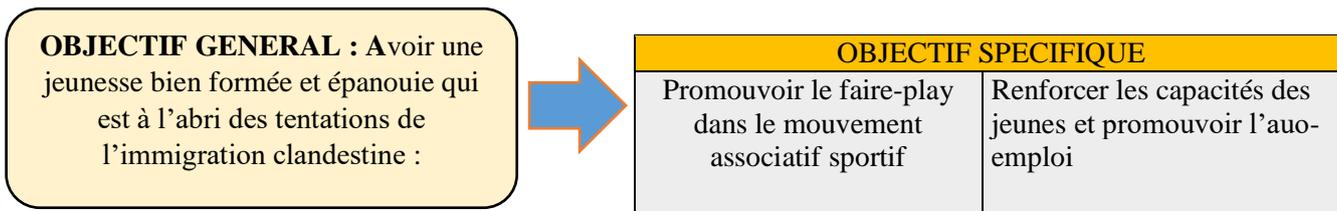
Le projet a pour objectif général de promouvoir les langues nationales dès le préscolaire :



| TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS | |
|---|--|
| RESULTATS OBJECTIFS | EXTRANTS MESURABLES |
| Introduire l'enseignement obligatoire de langues nationales | Construction dans chaque établissement au moins d'une classe d'alphabétisation fonctionnelle |
| Pouvoir travailler en langue nationale | Formation des formateurs en langues nationales Acquisition de manuel en langues nationales Former les acteurs économiques analphabètes (comptabilité, gestion, calendrier saisonnier, auxiliaire vétérinaire, techniques culturelles, etc. |

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES D'ACCUEIL DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE "ETUDES ET SPORTS »

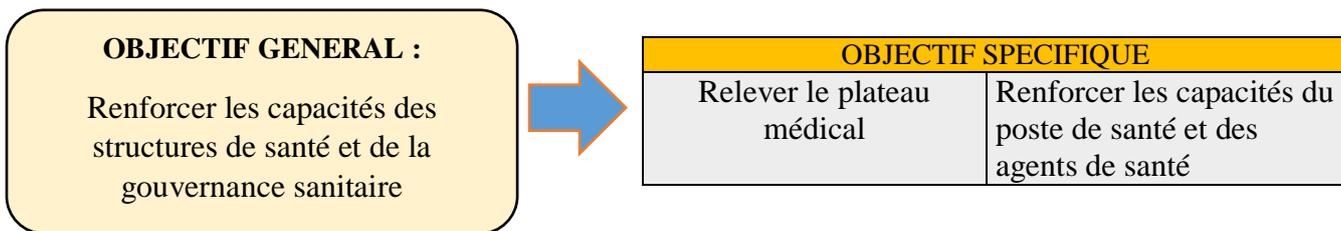
Le PROJET a pour objectif général d'avoir une jeunesse bien formée et épanouie qui est à l'abri des tentations de l'immigration clandestine, et participer ainsi efficacement à lutte contre le chômage et l'inoccupation des jeunes :



| TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS | |
|--|---|
| RESULTATS OBJECTIFS | EXTRANTS MESURABLES |
| Promouvoir le fair-play dans le mouvement associatif sportif | Concertations pour le règlement définitif lié à la gestion du terrain municipal Convention de délégation du service public (stade municipal) tournante aux ASC Instaurer un « Prix du Maire pour la meilleure équipe fair-play » qui récompensera à chaque fin de navétanes et les meilleurs supporters. |
| Renforcer les capacités des jeunes | Attribution d'un terrain pour chaque ASC Attribution d'une parcelle pour une ferme Natangué à chaque ASC Acquisition du gazon synthétique pour le terrain municipal Construction d'un plateau sportif multifonctionnel Renforcer les capacités de l'école de football en introduisant le concept « Sport et études » Formation de 5 jeunes de chaque ASC par an, sur les métiers du sport, de la culture et en gestion de conflits Former 5 jeunes de chaque ASC par an/Aux métiers de la production, transformation et Marketing/Vente |

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES STRUCTURES DE SANTE ET DE LA GOUVERNANCE SANITAIRE (PRC/S)

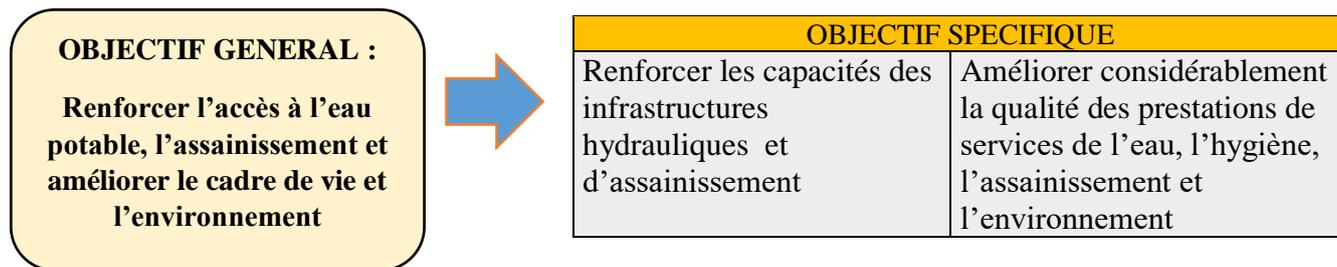
Le PRC/S a pour objectif d'améliorer de relever le plateau médical et rendre fonctionnel toutes les structures sanitaires et organes de gestion



| TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS | |
|--|---|
| RESULTATS OBJECTIFS | EXTRANTS MESURABLES |
| Relever le plateau médical | Ouverture du centre de santé Dépannage de l'ambulance Construction d'un bloc opératoire au centre de santé Affectation du personnel |
| Renforcer les capacités du poste de santé et des agents de santé | Acquisition d'une nouvelle ambulance médicalisée Redynamisation du comité de santé Tenue régulière des réunions du comité de gestion et de santé Formation des membres du comité de santé Approvisionnement de la pharmacie Renforcement des capacités des ASC Achat d'un incinérateur déchets médicaux IEC/CCC : Paludisme, VIH , Tuberculose, etc. Promotion de l'accès à la couverture maladie universelle pour tous |

PROJET DE GESTION INTEGREE ET DURABLE HYGIENE- EAU-ASSAINISSEMENT & ENVIRONNEMENT

Ce programme vise à renforcer l'accès à l'eau, l'hygiène, et à l'assainissement afin de créer un environnement et un cadre de vie sains.



| TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS | |
|--|---|
| RESULTATS OBJECTIFS | EXTRANTS MESURABLES |
| Renforcer les capacités des infrastructures hydrauliques, d'assainissement et énergétiques | <ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation du forage Acquisition des panneaux solaires/Forage Réhabilitation des bornes fontaines non fonctionnelles Extension du réseau d'adduction d'eau Construction des canaux d'évacuation des eaux pluviales Acquisition de charrettes, et ânes pour le ramassage des ordures Acquisition de 200 bacs à ordures (1^{ère} phase pilote) Construction de latrines VIP(ventilated improved pit) Introduction du mixte énergétique et promotion des énergies renouvelables |
| Améliorer considérablement la qualité des prestations de services de l'eau, l'hygiène, l'assainissement et l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> Reboisement des artères de la ville Renforcer les capacités du comité de gestion ASUFOR Formation en conduite de forage et maintenance Aménagement de site de dépôt des ordures Aménagement des vallées Formation en techniques de construction de latrines modernes Renforcement des capacités institutionnelles et techniques des acteurs dans la mise en œuvre des actions de conservation des ressources naturelles Préservation de la biosphère et promouvoir une économie verte pour capter des financements pour des emplois verts. Prise en compte du changement climatique dans les planifications (budget sensible aux CC) Formation en énergies renouvelables |

PROJET « GENRE & DEVELOPPEMENT/ EQUITE-EGALITE & INCLUSION SOCIALE »

Ce projet vise à promouvoir l'égalité de chances, l'équité, l'inclusion sociale pour une meilleure cohésion sociale.

OBJECTIF GENERAL :
Promouvoir l'égalité de chances, l'équité, l'inclusion sociale pour une meilleure cohésion sociale



| OBJECTIFS SPECIFIQUES | |
|---|---|
| Faire bénéficier à toutes les couches vulnérables les politiques actuelles : carte d'égalité des chances, CMU, Bourses familiales | Renforcer les capacités de la commune à la prise en charge du genre dans les documents de planification opérationnelle et renforcer les capacités des OSC |

| TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS | |
|---|---|
| RESULTATS OBJECTIFS | EXTRANTS MESURABLES |
| Faire bénéficier à toutes les couches vulnérables les politiques actuelles : carte d'égalité des chances, CMU, Bourses familiales | Construction de rampes sont construites pour la mobilité des personnes handicapées Adhésion généralisée à CMU Carte d'égalité des chances pour tous Extension des bourses familiales à d'autres familles nécessiteuses |
| Renforcer les capacités de la commune à la prise en charge du genre dans les documents de planification opérationnelle et les OSC | Compétence en planification sensible au genre Budget sensible au genre Renforcement des capacités des Organisations communautaires de base Acquisition de 3 moulins à mil Construction et équipement de la maison de la femme |

Axe 3: Création des conditions idoines et des mécanismes de partenariat durable pour le développement et la paix

PROJET DE PROMOTION DE LA CULTURE COMME VECTEUR DE DIALOGUE TRANSFRONTALIER, DE PAIX ET DE DEVELOPPEMENT ;

OBJECTIF GENERAL :
Faire de la culture un vecteur de développement, et de paix et de promotion de la bonne gouvernance



| OBJECTIFS SPECIFIQUES | |
|--|--|
| Organiser et renforcer les capacités des acteurs culturels | Promouvoir et inculquer la bonne gouvernance et la paix dans les habitudes de tous les jours, comme culture de développement |

| TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS | |
|--|---|
| RESULTATS OBJECTIFS | EXTRANTS MESURABLES |
| Organiser et renforcer les capacités des acteurs culturels | Organisation les acteurs culturels Formation des membres de la troupe théâtrale Organisation annuelle de manifestations culturelles transfrontalières annuelles (avec les villages voisins de la Guinée Bissau) Subventions aux acteurs culturels Acquisition de matériel moderne de production et communication |
| Promouvoir et inculquer la bonne gouvernance et la paix dans les habitudes de tous les jours, comme culture de développement | Thèmes sur la bonne gouvernance et sketch produits et mise en scène Identifications des us et coutumes, des comportements et valeurs communes pour renforcer le dialogue transfrontalier, la coopération décentralisée et la paix au sud du pays Organisation d’audiences populaires invitant le conseil municipal à venir rendre compte de ses activités Installation d’un cadre de concertation, d’échanges et dialogue social pour la paix et la cohésion sociale |

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES DE CONSEIL MUNICIPAL

OBJECTIF GENERAL :
Promouvoir le développement territorial, la bonne gouvernance et le renforcement des capacités du conseil municipal



| OBJECTIFS SPECIFIQUES | |
|--|--|
| Amorcer chez tous les acteurs et partenaires une dynamique soutenue de développement | Renforcer les capacités institutionnelles, techniques et managériales du conseil |

| TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS | |
|--|---|
| RESULTATS OBJECTIFS | EXTRANTS MESURABLES |
| Amorcer chez tous les acteurs et partenaires une dynamique soutenue de développement | Mise en place et animation du cadre de concertation, d’échanges et dialogue Finition et déménagement au niveau siège Connection à Internet haut débit |

| | |
|---|---|
| Renforcer les capacités institutionnelles, techniques, financières et managériales du conseil | Formation des membres des commissions techniques dans des domaines spécifiques à leurs attributions Formation des élus locaux sur les rôles et responsabilités des élus locaux Construction d'une maison d'hôtes « Hôtel villageois » |
|---|---|

4 QUATRIEME PARTIE : OPERATIONNALISATION DU PLAN ET MECANISME DE SUIVI

4.1 OPERATIONNALISATION

4.1.1 ANALYSE DU PLAN D'ACTION QUINQUENNAL

Tableau 1 : Synthétique du Plan Quinquennal par Axe et Programme

| AXES STRATEGIQUES | PROGRAMMES | COÛT |
|-------------------------|---|----------------------|
| AXE 1 | PIDEL | 233.750.000 |
| | PROMODAP | 64.500.000 |
| Sous-total AXE1 | | 298.250.000 |
| AXE 2 | Projet "Les pupilles de Samine" | 57.550.000 |
| | PRC/Ecole | 193.500.000 |
| | PRC/Daara | 71.000.000 |
| | PLN | 26.500.000 |
| | PRC/Jeunesse et sports | 52.600.000 |
| | PRC/Santé | 82.250.000 |
| | PGI-EHAE | 147.125.000 |
| | Projet "Genre et Développement, Equité, Egalité" | 57.500.000 |
| Sous-total AXE2 | | 688.025.000 |
| AXE 3 | Projet de promotion de la Culture et renforcement de la Communication comme vecteurs de dialogue transfrontalier, de Paix et de développement | 19.800.000 |
| | Projet de renforcement des capacités techniques et financières de conseil municipal | 31.200.000 |
| Sous-total AXE 3 | | 51.000.000 |
| TOTAL GLOBAL | | 1 037 275 000 |

Le Plan d'action quinquennal (2018-2022) est composé de douze projets prioritaires pour un montant global de **1 037 275 000 FCFA**, compte non tenu des actions inscrites pour mémoire ; soit, en moyenne, un besoin annuel d'investissement de près de **86 439 583 FCFA**.

L'axe stratégique numéro constitue le gros lot de ce plan de développement avec huit programmes soit un montant total de 688.025.000 à mobiliser pour de meilleures infrastructures socioéconomiques de base.

L'axe 2 vient en deuxième position avec seulement deux grands projets d'une valeur de 298.250.000 FCFA. Il s'agit d'un programme novateur intégrant toutes les secteurs productifs dans un programme, et tous les secteurs d'appui à la production dans un seul programme aussi. Ceci dans le but de mutualiser toutes les ressources venant vers les secteurs d'activités économiques.

Enfin l'axe 3, non moins important, nécessite un financement de 51.000.000 pour les questions de gouvernance, de paix et de développement.

L'un dans l'autre les trois axes stratégiques doivent de manière interdépendant jeter les bases d'un développement concerté, intégré et durable pour participer à l'émergence du Sénégal.

4.1.2 STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

Le PDC est d'abord et avant tout un outil de planification stratégique et opérationnelle de la Commune qui, sur cette base, compte en premier lieu sur ses ressources propres. Pour autant, les ressources propres de la Collectivité peuvent être utilisées comme effet de levier pour mobiliser la participation technique et financière de partenaires au développement dans la mise en œuvre des initiatives de développement local.

A cet effet, un forum des bailleurs est prévu pour étendre le cadre partenarial autour de l'Etat à travers ses différents programmes de développement.

4.2 MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

4.2.1 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Dès lors que des programmes ou projets sont enclenchés, il reviendra au comité de suivi ou chargé de Suivi-évaluation d'assister, de veiller à la mise en œuvre du PDC et de faire le rapportage sur l'état d'avancement à chaque étape du processus afin de permettre une meilleure prise de décisions et l'atteinte des résultats (GAR).

Sous la présidence de l'Exécutif Local, le comité restreint mis en place dans le processus d'élaboration du PDC est maintenu et renforcé avec les Présidents de Commissions, les Conseils de Quartiers et les partenaires et OCB pour une meilleure représentativité des acteurs de développement.

Les rencontres seront organisées comme suit :

- Rencontre trimestrielle pour le suivi des projets en cours,
- Rencontre semestrielle pour le suivi de la matrice /secteur,
- Rencontre annuelle pour l'évaluation du PIA décliné.

4.2.2 EVALUATION DU PLAN

Des évaluations du plan sont prévues à mi-parcours et en fin de mise en œuvre. Elles permettent de mieux cerner le rapport entre les orientations, les ressources mobilisées et les résultats réels du plan local. Il consiste à apprécier les indicateurs mesurables suivants : (i) le taux de réalisation physique et financière, (ii) les financements sur fonds propres, (iii) les financements des partenaires, (iv) le nombre de projets hors plan.

Une banque de données avec l'appui de l'ARD sera établie à travers un système d'archivage informatisé en vue de mieux orienter les interventions ultérieures (CL, Etat et Partenaires).

| PROJET | ACTIVITES | SECTEUR | LOCALISATION | COUT | HORIZON TEMPOREL | | | | | SOURCES DE FINANCEMENT | | |
|---|---|-------------|--------------|------------|------------------|------------|------------|------------|------------|------------------------|------|-----|
| | | | | | A1 | A2 | A3 | A4 | A5 | CL | ETAT | PTF |
| AXE 1 DU PSE : Transformation structurelle de l'économie et croissance | | | | | | | | | | | | |
| AXE STRATEGIQUE 1 PDC: Création des conditions idoines pour la promotion d'une économie locale | | | | | | | | | | | | |
| Projet intégré de développement économique local | Sensibiliser les agriculteurs pour une meilleure utilisation du calendrier saisonnier | AGRICULTURE | Commune | 500 000 | - | 125 000 | 125 000 | 125 000 | 125 000 | | | |
| | Faciliter davantage l'accès aux matériels agricoles | AGRICULTURE | Commune | 10 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | | | |
| | Organiser les filières Anacarde et Mangue : | AGRICULTURE | Commune | 500 000 | - | 250 000 | 250 000 | - | - | | | |
| | Mettre en place un système d'information économique (outils de collecte pour de meilleures statistiques sur s filières) | AGRICULTURE | Commune | 750 000 | - | 750 000 | - | - | - | | | |
| | Développer les petites unités existantes en leur fournissant un fonds de roulement | AGRICULTURE | Commune | 35 000 000 | 7 000 000 | 7 000 000 | 7 000 000 | 7 000 000 | 7 000 000 | | | |
| | Forage de puits modernes pour 5 périmètres maraichers | AGRICULTURE | Commune | 30 000 000 | 6 000 000 | 6 000 000 | 6 000 000 | 6 000 000 | 6 000 000 | | | |
| | Achat de motopompe pour 5 périmètres maraichers : | AGRICULTURE | Commune | 10 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | | | |
| | Installaton de goutte-à-goutte promouvoir la culture de contre saison pour 5 périmètres maraichers | AGRICULTURE | Commune | 7 500 000 | 1 500 000 | 3 000 000 | 3 000 000 | | | | | |
| | Aménagement de 5 périmètres maraichers | AGRICULTURE | Commune | 70 000 000 | 14 000 000 | 14 000 000 | 14 000 000 | 14 000 000 | 14 000 000 | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------|---|-------------|---------|--------------------|---|---------|--------|---------|---------|---|---------|-----------|
| | | | | | | | | | 000 | | | |
| | Construire des digues ou de diguettes anti-sel | AGRICULTURE | Commune | - | - | - | - | - | - | | | PPDC |
| | Organiser des concertations avec les jeunes banabanas qui s'activent dans ce commerce | PECHE | Commune | 750 000 | - | 000 | 250 | 250 000 | 250 000 | | | |
| | Construction d'une chambre froide | PECHE | Commune | 5 000 000 | - | | 5 | 000 000 | - | - | | |
| | Redynamisation du comité de vigilance et de lutte contre le vol de bétail(Achat de matériel) | ELEVAGE | Commune | 500 000 | - | 000 | 500 | - | - | - | | |
| | Construction d'un abatoir | ELEVAGE | Commune | 8 000 000 | - | 000 | 8 000 | | | | | |
| | Achat de géniteurs petits ruminants pour 60 ménages test | ELEVAGE | Commune | 9 000 000 | - | 000 | 2 250 | 2 | 250 000 | 2 | 250 000 | 2 250 000 |
| | Tenue d'un atelier de sensibilisation sur la vaccination contre les maladies epidemiques(New castle, PPR) | ELEVAGE | Commune | 250 000 | - | 000 | 250 | - | - | - | | |
| | Construction d'un parc à vaccination | ELEVAGE | Commune | 6 000 000 | - | - | 6 | 000 000 | - | - | | |
| | Construction d' un forail | ELEVAGE | Commune | 40 000 000 | 5 | 000 000 | 20 000 | 15 | 000 000 | - | - | |
| | Sous total PIDEL | | | 233 750 000 | | | | | | | | |
| Projet de modernisation | Construction atelier artisanal ou maison de l'outil | ARTISANAT | Commune | 7 000 000 | - | - | 7 | 000 000 | - | - | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|--|---------|---------------|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--|--|--|
| et de développement des secteurs d'appui à la production | Renforcement des capacités des artisans | ARTISANAT | Commune | 750 000 | 250 000 | 250 000 | 250 000 | - | - | | | |
| | Sensibiliser les artisans à adhérer à la chambre de métiers | ARTISANAT | Commune | 250 000 | 125 000 | 12 000 | - | - | - | | | |
| | Construction d'un hall pour augmenter la capacité d'accueil du marché ; | COMMERCE | Commune | 3 500 000 | | 3 500 000 | - | - | - | | | |
| | Construction de 10 nouvelles cantines /Kiosques; | COMMERCE | Commune | 15 000 000 | 3 000 | 3 000 000 | 3 000 000 | 3 000 000 | 3 000 000 | | | |
| | Construction de 2 chambres froides pour chaque type de produits (fruits, poissons) ; | COMMERCE | Commune | 10 000 000 | - | 5 000 000 | - | 5 000 000 | - | | | |
| | Constructin un magasin de stockage ; | COMMERCE | Commune | 11 000 000 | - | | | | - | | | |
| | Mise en place une centrale d'achat ; | COMMERCE | Commune | 1 500 000 | - | 500 000 | 500 000 | 500 000 | - | | | |
| | Ouverture une bureau d'un service financier de proximité (Microcred ou Crédit mutuel ,etc) | COMMERCE | Commune | - | - | - | - | - | - | | | |
| | Former acteurs en ventes et marketing | COMMERCE | Commune | 1 000 000 | - | 250 000 | 250 000 | - | - | | | |
| | Aménagement d'un parking pour Poids lourds(transporteurs de fruits et produits forestiers non ligneux | TRANSPORT | Commune | 4 000 000 | - | 4 000 000 | - | - | - | | | |
| | Fermer les caniveaux(mettre des dalles) tout au long de la RN6 ; | TRANSPORT, PREVENTION ET SECURITE ROUTIERES | Commune | 10 500 000 | - | 4 500 000 | 3 500 000 | 2 000 000 | - | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---------------|---------|------------|---|---|---|---|---|--|--|--|
| | Installation d'autres antennes (SONATEL, TIGO, EXPRESSO) | COMMUNICATION | Commune | - | - | - | - | - | - | | | |
| | Sous total PROMODAP | | | 64 | | | | | | | | |
| | Total AXE 2 | | | 298 | | | | | | | | |
| | | | | 500 | | | | | | | | |
| | | | | 000 | | | | | | | | |

| PROJET | ACTIVITES | SECTEUR | LOCALISATION | COUT (En milliers) | HORIZON TEMPOREL | | | | | SOURCES DE FINANCEMENT | | |
|--|--|-------------|------------------|--------------------------|------------------|--------|--------|--------|--------|------------------------|------|-----|
| | | | | | A1 | A2 | A3 | A4 | A5 | CL | ETAT | PTF |
| AXE STRATEGIQUE 2 DU PSE : Capital humain, protection sociale et développement durable | | | | | | | | | | | | |
| AXE STRATEGIQUE 2 : CREATION DE MEILLEURES CONDITIONS D'ACCES AUX INFRASTRUCTURES SOCIALES DE BASE ET D'AMELIORATION DES PRESTATIONS DE SERVICES | | | | | | | | | | | | |
| | | EDUCATION | | | EDUCATION | | | | | | | |
| Projet de développement de la petite enfance "les pupilles de Samine" | Sensibilisation des populations le caractère laïc de l'enseignement dispensé dans les écoles privées catholiques | PRESCOLAIRE | Commune | 500 | 250 | 250 | - | - | - | x | | |
| | Inscription des enfants au registre d'Etat civil | PRESCOLAIRE | Commune | 500 | 50 | 250 | - | - | - | x | | x |
| | Enrôlement des enfants pour la case des tout-petits | PRESCOLAIRE | Commune | 500 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | x | | |
| | Equipement de la case des tout-petits publique de matériel didactique | PRESCOLAIRE | Santassou | 850 | - | 850 | - | - | - | | | |
| | Aménagement d'une aire de jeux dans la case des tout-petits publique | PRESCOLAIRE | Santassou | 1 800 | - | 1 800 | - | - | - | 0 | | |
| | Création et construction d'une nouvelle case des tout-petits | PRESCOLAIRE | Cité balante | 40 000 | - | 10 000 | 10 000 | 10 000 | 10 000 | | | |
| | Construction des classes CPC dans les écoles élémentaires de : Ecole 2 ; Ecole 3 | ELEMENTAIRE | Ecole 2; Ecole 3 | 11 000 | - | - | 5 500 | 5 500 | - | | | |
| | Equipement des deux classes CPC | ELEMENTAIRE | Ecole 2; Ecole 3 | 2 400 | - | - | 1 200 | - | 1 200 | | | |
| | Sous total "Les pupilles de Samine" | | | | 57 550 | 600 | 13 250 | 16 800 | 15 600 | 11 300 | | |
| Projet d'amélioration des conditions d'apprentissage et | Construction de mûr de clôture des écoles élémentaires | ELEMENTAIRE | Ecole 1 et 3 | 18 000 | - | - | 6 000 | 6 000 | 6 000 | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--|-------------|----------------|---------|-------------------|--------|-------------------|-------------------|--------|-------------|-------------------------|-------|
| d'études dans l'élémentaire et le secondaire | Aménagement d'une aire de jeu de l'école élémentaire 1 : | ELEMENTAIRE | Santassou | 1 500 | - | 1 500 | - | - | - | | | |
| | Construction d'un bloc d'hygiène dans l'école élémentaire 3 | ELEMENTAIRE | Bafoulabé | 4 000 | 000 ² | 2 000 | - | - | - | | | |
| | Construction de vingt salles de classes pour remplacer des abris provisoires | ELEMENTAIRE | Ecole 1 et 3 | 30 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 | Commune | Ministre de l'éducation | |
| | Electrification des écoles élémentaire 2 et 3 | ELEMENTAIRE | Commune | 5000 | - | - | 2 500 | 2 50 | - | | | |
| | Adduction d'eau dans les écoles élémentaires 1,2 et 3 | ELEMENTAIRE | Ecole 1,2 et 3 | 6 000 | - | 2 000 | 2 000 | 2 000 | - | | | |
| | Inscription des enfants sans extrait de naissance au registre d'état civil | ELEMENTAIRE | Commune | 500 000 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | commune | CDPE | AECID |
| | Réhabilitation et équipement du laboratoire du lycée | SECONDAIRE | Commune | - | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | Conseil Dep | Etat | |
| | Construction de salles de classes pour emplacer les abris provisoires | SECONDAIRE | Commune | 85 000 | 000 ¹⁰ | 25 000 | 000 ²⁵ | 000 ²⁵ | 0 | | | |
| | Création d' une infirmerie au lycée | SECONDAIRE | Commune | 1 500 | 0 | 0 | 750 | 750 | 0 | | | |
| | Construction du lycée de samine dans un site approprié(avec 2 classes par cours dans un premier temps, Soit 6 classes) | SECONDAIRE | Commune | 30 000 | 0 | 10 000 | 10 000 | 10 000 | 0 | | Commune | Etat |
| | Equipement 6 classes de classe au lycée | SECONDAIRE | Commune | 12 000 | 2 000 | 2 000 | 2 000 | 2 000 | 4 000 | | | |
| Sous total PAE/Ecole | | | | 193 500 | 20 100 | 48 600 | 54 350 | 54 350 | 16 100 | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---------|---------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--|--|--|
| Projet de modernisation des daaras | Construction et équipement des salles de classes | DAARAS | Commune | 70 000 | 14 000 | 14 000 | 14 000 | 14 000 | 14 000 | | | |
| | Renforcement des capacités des maîtres Daaras | | | 1 000 | 0 | 500 | 500 | 0 | 0 | | | |
| | Sous total PAE/Daara | | | 71 000 | 14 000 | 14 500 | 14 500 | 14 000 | 14 000 | | | |
| Projet de promotion des langues nationales | Construction de classes d'alphabétisation dans les écoles(5) | | | 25 000 | 0 | 5 000 | 10 000 | 10 000 | 0 | | | |
| | Formation des formateurs en langues nationales | | | 1 500 | 0 | 0 | 500 | 500 | 500 | | | |
| | Sous total PLN | | | 26 500 | - | 5 000 | 10 500 | 10 500 | 500 | | | |
| JEUNESSE,SPORT ET EMPLOI JEUNES | | | | | | | | | | | | |
| Projet de renforcement des capacités d'accueil des infrastructures sportives et de développement de la pratique "Etudes et Sports" | Mener des concertations pour le règlement définitif lié à la gestion du terrain municipal | Commune | | 500 | 250 | 250 | 0 | 0 | 0 | | | |
| | Attribution d'un terrain de foot à chaque ASC | Commune | | - | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | |
| | Attribution d'une parcelle pour une ferme Natangué à chaque ASC | Commune | | - | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | |
| | Acquisition du gazon synthétique pour le terrain municipal | Commune | | 6 000 | - | 3 000 | 3 000 | - | 0 | | | |
| | Construction un plateau sportif multifonctionnel | Commune | | 40 000 | 10 000 | 20 000 | 10 000 | - | 0 | | | |
| | Renforcement des capacités de l'école de foot | Commune | | 2 500 | - | 1 000 | 1 000 | 500 | | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---------|---------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|----|---|--|
| | Formation de 5 jeunes de chaque ASC par an, sur les métiers du sport, de la culture et en gestion de conflits | Commune | | 1 800 | - | 600 | 600 | 600 | 0 | | | |
| | Formation de 5 jeunes de chaque ASC par an/Aux métiers de la production, transformation et Marketing/Vente | Commune | | 1 800 | 0 | 600 | 600 | 600 | 0 | | | |
| | Sous total PRC/Jeunesse et sports | | | 52 600 | 10 250 | 25 450 | 15 200 | 1 700 | - | | | |
| Projet de renforcement des capacités des structures et de la gouvernance sanitaire | SANTE | | | | | | | | | | | |
| | Ouverture du centre de santé | SANTE | Commune | - | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | |
| | Réparation de l'ambulance | SANTE | Commune | 2 500 | 0 | 2500 | 0 | | | | | |
| | Acquisition d'une nouvelle ambulance médicalisée | SANTE | Commune | 17 000 | 0 | 17 000 | 0 | 0 | | | | |
| | Construction un bloc opératoire au centre de santé | SANTE | Commune | 25 000 | 0 | 5 000 | 000 | 10 | 000 | 10 | 0 | |
| | Affectation du personnel | SANTE | Commune | 30 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 | | | |
| | Redynamisation le comité de santé | SANTE | Commune | 500 | - | 250 | 250 | 0 | 0 | | | |
| | Renforcement les capacités des ASC | SANTE | Commune | 500 | 250 | 250 | - | 0 | 0 | | | |
| | Renforcement les capacités du comité de santé et du comité de gestion | SANTE | Commune | 500 | 250 | 250 | 0 | 0 | 0 | | | |
| | Sensibilisation et promouvoir l'accès à la couverture maladie universelle pour tous | SANTE | Commune | 250 | 0 | 250 | 0 | 0 | 0 | | | |
| Achat d'un incinérateur déchets | SANTE | Commune | 4 000 | - | 4 000 | - | - | 0 | x | x | x | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|---|--------------------------|------------------------------------|--------|-------------------------------|--------|------------------|------------------|------------------|--|------|--|
| | médicaux | | | | | | | | | | | |
| | Mise en œuvre d'un paquet d'activités IEC/CCC Paludisme,VIH ,Tuberculose,etc. | | Commune | 2 000 | 500 | 500 | 500 | 500 | 0 | | | |
| | Sous total PRC/Santé | | | 82 250 | 7 000 | 36 000 | 16 750 | 16 500 | 6 000 | | | |
| Projet de gestion intégrée et durable Eau-Hygiène-Asainissement & ENVIRONNEMENT (PGI-EHAE) | EAU, HYGIENE,ASSAINISSEMENT & ENVIRONNEMENT | | | | EAU HYGIENE ET ASSAINISSEMENT | | | | | | | |
| | Réhabilitation du forage | Hydraulique | Commune | 26 500 | - | 6 500 | 10 000 | 10 000 | - | | PUDC | |
| | Acquisition des panneaux solaires/Forage | | Commune | 2 500 | - | 1 500 | 1 000 | - | - | | | |
| | Réhabilitation des bornes fontaines non fonctionnelles | | Commune | 4 000 | - | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | | | |
| | Extension du réseau d'adduction d'eau | | Commune | 3 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | - | - | | | |
| | Formation des membres de l'ASUFOR en conduite de forage et maintenance | | | 500 | - | 250 | 250 | - | - | | | |
| | Formation en techniques de construction de latrines modernes | | | 500 | - | 250 | 250 | - | - | | | |
| | Construction des canaux d'évacuation des eaux pluviales | Hygiène, Assainissement, | Doumassou ; Médina Bouly;Bafoulabé | 50 000 | 10 000 | 10 000 | 10 000 | 10 000 | 10 000 | | | |
| | Acquisition de charettes, et ânes | | Commune | 375 | | 375 | - | - | - | | | |
| | Acquisition de bacs à ordures | | Commune | 3 000 | 1 500 | 1 500 | - | - | - | | | |
| | Construction de latrines VIP(ventilated improved pit) | | Commune | 47 500 | 500 ⁹ | 9 500 | 500 ⁹ | 500 ⁹ | 500 ⁹ | | | |
| Reboisement des artères de la ville | Environnement | | 250 | 125 | 125 | - | - | - | | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|--|--|--|----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--|--|--|
| | Reboisement de mangroves | | | 1 500 | 500 000 | | 500 000 | | 500 000 | | | |
| | Aménagement de site de dépôt des ordures | | | 2 500 | 1 500 | 1 000 | - | - | - | | | |
| | Aménagement des vallées | | | - | | | - | - | - | | | |
| | Renforcement des capacités institutionnelles et techniques des acteurs dans la mise en œuvre des actions de conservation des ressources naturelles | | | 2 500 | 1 000 | 1 000 | - | - | - | | | |
| | Préservation de la biosphère et promouvoir une économie verte pour capter des financements pour des emplois verts | | | 2 500 | 1 000 | 1 000 | 500 | - | - | | | |
| | Installation de panneaux solaires | | | - | - | - | - | - | - | | | |
| | Introduction du mixe énergétique | | | - | - | - | - | - | - | | | |
| | Sous total Eau Hygiène Assainissement et Environnement | | | 147 125 | 16 125 | 27 500 | 26 500 | 20 500 | 11 000 | | | |
| Projet « Genre & Développement/ Equité- Egalité & Inclusion sociale » | Construction de rampes pour la mobilité des personnes handicapées | | | 1 500 | | 500 | 500 | 500 | - | | | |
| | Adhésion généralisée de la CMU aux populations vulnérables | | | 3 500 | 875 | 875 | 875 | 875 | - | | | |
| | Carte d'égalité des chance pour tous | | | 2 500 | 500 | 500 | 500 | 500 | 500 | | | |
| | Prise en compte du genre dans les planifications (budget sensible au genre) | | | 500 | 125 | 125 | 125 | 125 | - | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|-------------|--|--|--|---------|---------------|----------------|----------------|----------------|---------------|--|--|--|
| | Renforcement des capacités des Organisations communautaires de base | | | 500 | 125 | 125 | 125 | 125 | - | | | |
| | Acquisition de 3 moulin | | | 9 000 | - | 3 000 | 3 000 | 3 000 | - | | | |
| | Construction de la maison de la femme | | | 40 000 | - | 10 000 | 10 000 | 15 000 | 5 000 | | | |
| | Sous total « Genre & Développement/ Equité-Egalité & Inclusion sociale » | | | 57 500 | 1 625 | 15 125 | 15 125 | 20 125 | 5 500 | | | |
| Total AXE 2 | | | | 688 025 | 79 700 | 192 925 | 177 225 | 163 275 | 74 400 | | | |

| PROJET | ACTIVITES | SECTEUR | LOCALISATION | COUT | HORIZON TEMPOREL | | | | | SOURCES DE FINANCEMENT | | |
|--------|-----------|---------|--------------|------|------------------|----|----|----|----|------------------------|------|----|
| | | | | | A1 | A2 | A3 | A4 | A5 | CL | ETAT | PT |

AXE 3 DU PSE : Gouvernance, institution, paix et sécurité

AXE STRATEGIQUE 3 du PDC: Création des conditions idoines et des mécanismes de partenariat durable pour la bonne gouvernance, pour la viabilité du territoire, le développement et la paix

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|-------------------------|---------|-------|-----|-----|-----|-----|-----|--|--|--|
| Projet de promotion de la Culture et renforcement de la Communication comme vecteurs de dialogue transfrontalier, de Paix et de développement; | Organisation des acteurs culturels | CULTURE & COMMUNICATION | Commune | 1 500 | - | - | 500 | 500 | 500 | | | |
| | Redynamisation des troupes théâtrales | | Commune | 1 500 | - | 500 | 500 | 500 | | | | |
| | Tenue obligatoire des activités culturelles durant les navetanes, par les ASC | | Commune | 1 750 | 350 | 350 | 350 | 350 | 350 | | | |

| | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|-------------------------|---------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--|--|--|--|
| | Identifications des us et coutumes, des comportements et valeurs communes pour renforcer le dialogue transtrontalier, la coopération décentralisée et la paix au sud du pays | CULTURE & COMMUNICATION | Commune | 750 | 250 | 250 | 250 | - | | | | | |
| | Organiser des manifestations culturelles transfrontalières annuelles (avec les villages voisins de la Guinée Bissau) | | Commune | 12 500 | 2 500 | 2 500 | 2 500 | 2 500 | 2 500 | | | | |
| | Acquisition de matériel de sonorisation | | Commune | 1 800 | | 1 800 | | | | | | | |
| | Sous total | | | 19 800 | 3 100 | 5 400 | 4 100 | 3 850 | 3 350 | | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--|-------------------|---------|--------|---------------|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|--|--|
| Projet de renforcement des capacités techniques et financières de conseil municipal | Connection à l'internet haut débit et Installation réseau | CONSEIL MUNICIPAL | Commune | 1 200 | 200 | 500 | 500 | | | | | |
| | Formation des membre des commissions techniques dans des domaines spécifiques à leurs attributions | CONSEIL MUNICIPAL | Commune | 2 500 | 500 | 500 | 500 | 500 | 500 | | | |
| | Formation des élus locaux sur les rôles et responsabilités des élus locaux | CONSEIL MUNICIPAL | Commune | 2 500 | 500 | 500 | 500 | 500 | 500 | | | |
| | Construction d'une maison d'hôtes | CONSEIL MUNICIPAL | Commune | 25 000 | | | 25 000 | | | | | |
| | Sous total | | | | 31 200 | 1 200 | 1 500 | 26 500 | 1 000 | 1 000 | | |
| | Total Axe 3 | | | | 51 000 | 4 300 | 6 900 | 30 600 | 4 850 | 4 350 | | |